

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique ..	5.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal vendredi 17 juin 1927.

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE : - - Main 7460
Service de multi: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Eh! oui, la campagne continuera!

En marge de l'enquête — Question d'à-côté — Les fantaisies de l'Événement — Nos "préjugés" contre M. Taschereau

Régions d'abord une question d'à-côté. M. le Commissaire-enquêteur a bien voulu, hier, — sur un ton fort courtois du reste — s'occuper de nous. Il nous a fait demander de faire — il s'agissait de la question du cinéma — de la critique constructive; il a promis de faire entendre les témoins, d'étudier les faits que nous voudrions indiquer. Ceci, chez les gens qui ne sont pas au courant, pourrait — oh! indirectement — créer l'impression que nous n'avons rien fait de constructif jusqu'ici dans la matière. Mais nous osons croire que tel ne sera pas le jugement de ceux qui ont suivi d'un peu près le débat.

D'abord, s'il y a eu une enquête — quoiqu'elle soit venue bien en retard, et avec un retard qui ne pouvait manquer d'entraver, dans une certaine mesure, l'élan et le groupement des bonnes volontés — c'est peut-être un peu dû à nous (au journal, bien entendu), à la ténacité avec laquelle nous avons insisté sur la gravité de la question, sur l'effronterie avec laquelle avaient été violés les règlements de protection, à l'appui aussi que nous avons fourni à tous ceux qui voulaient donner à cette enquête le maximum de fécondité possible.

Et si, après des semaines (qui n'ont malheureusement pas dû avancer les choses); le premier ministre s'est décidé à faire sauter la barrière que, de l'avis du Commissaire-enquêteur, interdisait à celui-ci l'examen de la question morale, si la commission a pu entendre ces jours-ci tel témoin auquel on s'était cru, voici quelques semaines, le devoir d'imposer le silence, c'est bien un peu dû aussi à l'insistance avec laquelle nous avons réclamé cet élargissement de l'enquête.

Et ceci nous paraît d'un caractère assez constructif. Si, par ailleurs, cette enquête continue de reposer sur une base incomplète, si le public qui se fie aux avis officiels est encore sous l'impression que l'enquête ne doit porter que sur la matière indiquée dans le projet de loi, et non dans celle que vise effectivement la loi, ce n'est pas, on l'avouera, de notre faute. Nous avons, dès le 28 avril, signalé cette anomalie, nous y sommes revenus à plusieurs reprises et si M. le Commissaire-enquêteur nous faisait l'honneur de nous lire plus souvent, il eût facilement constaté cette première erreur d'aiguillage; il se fût sans doute aussi empressé de la rectifier et d'en avertir le public.

La encore nous avons voulu faire de la critique constructive. Si elle n'a pas produit son plein effet, cela ne dépend pas de nous.

Nous sommes allés plus loin. C'est mardi de cette semaine — le jour même où nous soulignons pour la dernière fois le désaccord entre le texte de la loi et celui de l'avis officiel qui a annoncé l'enquête — que M. Georges Pelletier signalait la construction de nouveaux cinémas d'Ontario (où le cinéma n'est pas ouvert le dimanche) et marquait ses sources d'information. Ceci se rattachait à la première ligne de l'enquête, alors que les propriétaires de cinéma déclaraient que la fermeture des cinémas le dimanche serait pour eux une sorte de désastre financier. Il y a là une source d'information qu'il serait peut-être intéressant d'utiliser.

Nous avons essayé de faire jusqu'ici tout ce qui dépendait de notre besogne de journalistes. Quant à la recherche des faits particuliers, on admettra que ce doit être spécialement celle de la commission d'enquête — plus particulièrement celle de l'avocat du public. L'occasion échéant, nous serions toutefois heureux de les aider dans ce domaine, tout comme nous nous sommes efforcés de faire ouvrir, de faire élargir la route de la Commission, de grouper autour de son oeuvre le plus de bonnes volontés possible.

Et nous espérons qu'il ne se passera point grand temps avant que nous puissions à ce propos donner à la Commission d'utiles indications.

L'Événement — nous changeons totalement de sphère — trouve, lui, que nous sommes incontentables. Son article, daté du 16 juin, est assez amusant. Nous le citons comme illustration d'un curieux état d'esprit.

Le premier ministre, dit-il, s'est montré on ne peut plus ouvert et large en accordant une enquête sur la tenue des cinémas et l'aspect moral du problème que soulève cette industrie. Il sait que quelques-uns des adversaires irréductibles de son gouvernement ont voulu et veulent se faire une arme contre lui des accidents et incidents qui se sont produits dans ces salles de spectacle depuis quelques années. Il est probablement convaincu que, quoi qu'il fasse, il ne saurait jamais satisfaire certaine critique. S'il avait besoin qu'on le lui apprenne, le Devoir se charge de la démonstration dans un article où il réproche la façon dont la commission d'enquête a été constituée. Il est clair qu'il se prépare une autre agitation, si le rapport du commissaire-enquêteur et la Législature ne traitent pas cette affaire en concluant à la suppression du cinéma, hormis celui dont le monopole exclusif serait laissé à une secte bien connue. En attendant, le Devoir trouve intolérable une anomalie qu'il signale, celle d'un avis public rédigé selon la phraseologie d'un projet de loi, au lieu des termes mêmes de la loi qui a institué la dite enquête. "Par suite de ce malentendu", dit-il, "la portée de l'enquête a été forcément, notablement réduite". Voilà un autre aspect moral de cette nouvelle tragédie. C'est un vote de non-confiance quelques jours avant la fin probable de l'enquête.

Le premier ministre ne nous le dira vraisemblablement point, mais nous serions surpris qu'il ne trouvât point que l'Événement exagère. Car, enfin, substituer dans la rédaction d'un avis officiel — destiné à informer le public et qui délimite apparemment la portée de l'enquête — le texte d'un projet de loi à celui de la loi, c'est tout de même une erreur, une anomalie devant lesquelles doivent se cabrer ses vieux instincts de procédurier. Il est vrai que l'Événement prétend que le texte emprunté au projet de loi peut donner "autant de latitude au commissaire-enquêteur qu'il en voudrait prendre pour apprendre comment gouverner et fonctionnaires, ceux-ci relevant de ceux-là, ont vu à l'application de la loi jusqu'en ces derniers temps". Mais, d'abord, ceci ne changerait rien au fait brutal que l'avis officiel est fondé sur un texte qui n'a aucune valeur légale; puis, nous ne ferons pas au premier ministre l'injure de croire qu'il a rajouté deux paragraphes d'un projet de loi, qu'il y a ajouté deux paragraphes spéciaux, simplement pour le plaisir de dire la même chose. Il ne devait pas tenir tant que cela à défigurer son enfant et à lui poser des allonges.

Nous n'avons jamais du reste prétendu, comme le dit l'Événement, que l'erreur commise "dérivait tout le résultat actuel ou futur" de l'enquête. Nous n'avons ni l'habitude ni le goût de pareilles exagérations. Nous avons simplement signalé l'erreur, nous en avons marqué les conséquences probables et nous en avons demandé la rectification. Rien de plus simple, rien de plus raisonnable non plus, ce nous semble. Et rien non plus qui fût plus de nature à rendre service à M. Taschereau; car, enfin, si cette question fait l'objet de nouveaux débats, la meilleure défense du premier ministre, ne serait-ce pas — s'il la pouvait

utiliser — la preuve qu'il a imposé à l'enquête toute la célérité, toute l'ampleur possible?

Mais l'Événement insinue que nous sommes invinciblement préjugés contre M. Taschereau. Ici, et dans cette question particulière du cinéma, la réplique est aussi facile qu'amusante: Qui, lorsque le premier ministre a crânement fait tête aux menaces du cinéma américain, a été le premier à l'appuyer, sinon le Devoir et les journaux qui pensent comme lui?

L'Événement parle de nouvelle campagne. Il serait plus exact de dire que la campagne ancienne se poursuivra, non point pour créer l'espèce de monopole qu'il dresse à l'horizon, mais pour nettoyer le cinéma actuel, mais pour protéger contre la lamentable situation qu'ont dénoncée le juge Lacroix et les éducateurs les petits enfants de chez nous.

C'est une question d'hygiène intellectuelle, de salubrité morale et physique. Et cela vaut bien qu'on se batte avec une âpre persévérance...

Omer HEROUX

La question du drapeau canadien

Elle s'agit dans plusieurs groupes — Un échec préliminaire — Campagne de presse — L'Union Jack et le Canada

(Par Léo-Paul DESROSIERS)

Endormie depuis trois ans, la controverse qui a fait rage autour de la création d'un drapeau purement canadien reprend maintenant avec un peu de vigueur à l'occasion des fêtes de la Confédération. Plusieurs journaux ont abordé le sujet récemment, entre autres la Manitoba Free Press, le Globe, le Citizen d'Ottawa. Tous n'ont pas les mêmes vues sur le sujet, bien que les journaux libéraux se prononcent tous assez ouvertement en faveur d'un emblème national.

On se rappelle sans doute l'échec de l'initiative que le gouvernement King tenta dans ce sens avant l'élection générale de 1925. Il avait décidé de donner au pays un drapeau bien à lui. Il avait nommé un comité chargé d'étudier les projets soumis par des artistes et de faire un choix définitif. L'affaire était en bonne voie. Des impérialistes fâchés protestaient, comme on devait s'y attendre. Pour leur donner quelque satisfaction, M. Mackenzie King avait déclaré en Chambre que l'Union Jack apparaîtrait bien visiblement sur le nouveau drapeau et que le gouvernement n'avait jamais eu l'idée de le mettre de côté.

Les choses n'allaient pas trop mal. On pouvait même prévoir un succès à brève échéance. Mais, quel qu'un constata tout à coup et par pur hasard que le comité ne comprenait que des membres catholiques. La religion, naturellement, n'avait rien à faire dans cette affaire. Mais cette constatation tua absolument le projet dans l'œuf. Les provinces anglaises, les associations protestantes envoyèrent à Ottawa protestations sur protestations. Les journaux élevèrent une clameur et commencèrent à mener un sabbat tintamarresque.

Le gouvernement libéral pouvait faire deux choses: ou modifier la composition de son comité, ou abandonner complètement l'idée d'un drapeau canadien. C'est la dernière solution qu'il choisit et l'annonça à la Chambre tout de suite. L'erreur involontaire avait jeté sur toute l'entreprise un discrédit qu'il était assez difficile de surmonter.

Et depuis ce temps-là, nos ministres sont prudents. Ils déclinent tout au moins le désir qu'ils manifestent de revenir à l'ancien projet, leurs ennemis peu charitables rappelleront la faute d'antan et ressusciteront les vieux querelles. Alors le cabinet ne paraît plus avoir le moindre désir de s'en occuper. Il ne veut pas forcer la population à adopter un autre emblème et encourir une disgrâce certaine dans divers milieux pour la seule satisfaction de l'orgueil national qu'il ressent ou des idées qu'il peut avoir sur la position internationale de notre pays. Son premier échec a atténué son ardeur et éteint son courage.

L'expérience de l'Afrique du Sud, semble aussi lui inspirer un peu de crainte. Dans le Dominion où nous retrouvons comme au Canada deux éléments de population bien distincts, les Hollandais, premiers colons et propriétaires du sol, et les Anglais, qui ont ensuite établi leur domination sur les premiers par la force des armes, la controverse du drapeau fait rage depuis plusieurs années et joue un rôle de premier plan dans la politique. Le combat ne s'y livre pas tout à fait dans les mêmes conditions. Tous désirent un emblème nouveau. Mais les uns veulent y inclure l'Union Jack et les autres, l'exclure. C'est autour de ce point que la bataille se livre.

Le gouvernement Hertzog a commencé par présenter son projet, il y a quelques mois. Devant l'opposition puissante des Anglais et impérialistes qui réclamaient à grands cris l'Union Jack, il a cédé temporairement et remis à plus tard son bill. Mais il ne l'a pas abandonné et la bataille se décidera sous peu. En attendant, cette question est passée au premier rang des problèmes politiques et chaque parti s'en sert pour conduire par tout le Dominion une agitation électorale intense.

Au Canada, presque tous sont disposés à admettre l'Union Jack sur un drapeau canadien éventuel. De nombreux Canadiens ne se feraient certainement pas bacher pour qu'on l'y maintienne, mais ils n'ont pas manifesté d'opposition sérieuse. Il s'agit donc tout simplement de décider si nous aurons un drapeau canadien ou si nous n'en aurons pas. La Manitoba Free Press et le Citizen, qui soutiennent vivement l'affirmative, regrettent

que le Canada célèbre le soixantième anniversaire de la Confédération sans pouvoir hisser un emblème bien à lui. Ils croient que des nécessités pratiques aussi bien que des raisons nationales sérieuses commandent cette initiative. Nous avons acquis un rang égal à celui de l'Angleterre, paraît-il, nous avons maintenant notre ambassadeur à Washington, nous avons notre marine marchande. Nous nous dégageons peu à peu des lisières qui nous maintenaient dans la sujétion. Quelques-uns sont brisés. D'autres tombent dans un avenir prochain. Alors il faut penser à nous créer un drapeau qui viendrait à sa place après le dernier rapport constitutionnel de la Conférence impériale et avec les fêtes de la Confédération qui marquent une étape nouvelle dans notre croissance. Ainsi parlent les deux journaux d'Ottawa et de Winnipeg.

Mais leurs articles suscitent beaucoup d'opposition. Les impérialistes font entendre que quelques concessions, si elles mènent à l'Union Jack, mais du moment où il n'inclurait pas le nouveau drapeau, il serait assez satisfait. L'Union Jack représenterait notre sentiment impérial, et le reste du drapeau notre sentiment national. Indépendants, mais en même temps membres de l'Empire. Double allégeance que symboliserait parfaitement un drapeau où l'on verrait l'Union Jack.

Si le gouvernement écoutait ces conseils, il reprendrait certainement son ancien projet. Mais il paraît clair que les régions les plus impérialistes du pays le verraient encore d'un mauvais oeil et tenteraient de faire reculer les ministres de nouveau en poussant les hauts cris. Ils tenteraient aussitôt de créer une nouvelle agitation factice et d'intimider les ministres.

Néanmoins, dans la Chambre des communes actuelles, le gouvernement serait certain de réunir une majorité substantielle en faveur d'un drapeau purement canadien, orné de l'Union Jack. Libéraux de Québec ou de l'ouest, progressistes et autres voteraient pour un bill de cette sorte avec beaucoup de zèle et d'empressement. Aucun échec à (Suite à la page 2)

L'actualité

A la pêche

Nous voyagions une centaine de milles dans les chemins forestiers et montagneux du nord; nous polci enfin sur les bords de la rivière Rouge où l'on nous dit qu'il y a de la truite. Entré des rochers, à de certains endroits coupés à pic comme avec une hache, la rivière, au paravant calme, commence à s'agiter. Le courant s'accroît de plus en plus, va se briser sur d'énormes cailloux qui latissent dans leur mobilité un sillage d'écume derrière eux. La pente devient plus rude, l'eau maintenant tourbillonne, se précipite, s'écraie, rejette en écume blanche qui se dépose en larges taches sur la nappe calme des petits remous formés près des bords.

Pendant des centaines et des centaines de pieds, la rivière, tranquille d'abord, se lance à fond de train comme un pur sang en course. La voilà maintenant qui se précipite vers la chute inévitable. Encore quelques pieds et du haut de la côte, à travers une brume légère où le soleil projette un arc-en-ciel, on voit l'eau qui tombe, dérivant une courbe presque parfaite, avant de choir dans les tourbillons qui ressemblent étrangement à une énorme bouillotte remplie d'eau en ébullition.

C'est dans ces nappes liquides, instables et agitées, que les truites de belle taille se cachent. Elles se laissent emporter par l'eau qui les soulève, les caresse, les berce; d'un coup de queue agile elles rétablissent la direction, toujours dans l'intensité de la pêche que ne manque jamais de lui apporter le fil de l'eau.

Ont-elles aperçu un débris comestible, elles se précipitent, souvent devancées par une soeur plus rapprochée du but, vers ce repas frugal qu'elles engloutissent d'un seul coup de leurs mâchoires aux dents effilées comme des pointes d'aiguilles.

L'appât cette fois-ci fut plus tentant que jamais. Un beau ver rouge, bien vivant, andouille en miniature, mûr dans laquelle se cache un hameçon cruel, descend lentement, soutenu par une forte cordelette invisible, dans la retraite paisible des truites mouchetées.

Le ver rouge a peine à descendre vers le fond qu'il est violemment saisi; la canne d'acier s'incline au-dessus de l'eau et le moulinet, dans un bruit de défile, crache son fil sous la tension exercée à l'autre extrémité.

Un coup sec du poignet et la truite est enjagée; elle est là, au bout du fil qu'elle tire violemment pour se dégager. C'est la lutte du pêcheur avec le poisson. La truite tire, saute, fait des cabrioles, tourne, retourne. Le pêcheur donne du fil, en reprend, fatigue sa capture. La force de résistance faiblit, le moment est arrivé. Un petit coup de canne et la truite tressaute, jetée sur les rochers du bord. Un coup de pince lui brise les vertèbres. Elle ne bouge plus. A la prochaine...

PROSPER

Le cinéma, est-il une oeuvre servile?

UN ARTICLE DE LA SEMAINE RELIGIEUSE DE MONTREAL

On a prétendu (voir la Presse du 10 juin, page 3) que le cinéma du dimanche n'est pas une oeuvre servile. La Semaine Religieuse de Montréal, livraison parue aujourd'hui, met les choses au point d'une façon très claire, sous la signature de M. le chanoine Harbour, qui écrit ce qui suit à ce propos, dans un article intitulé: "Le cinéma et le dimanche".

Lorsque nous avons dit dans cette revue et ailleurs: "le cinéma ne doit pas, exister le dimanche parce que c'est une oeuvre servile", nous nous sommes exprimés avec une précision que nous ne saurions pas en jeu. Personne n'a prétendu que d'aller s'asseoir dans un théâtre et d'y regarder un film se dérouler cela était une oeuvre servile dans le sens obvie: oeuvre dans laquelle le corps a plus de part que l'esprit. Et ceux qui ont dit, en se déclarant favorables au cinéma dominical: "Ce n'est pas une oeuvre servile parce que c'est une oeuvre d'âme", (1) n'ont rien inventé ni rien sauvé des principes qui d'ailleurs n'étaient pas en jeu. Cependant, s'ils avaient pris garde à la position prise et reprise par M. le chanoine Harbour, ils auraient peut-être gardé plus de discrétion. Car, encore une fois, c'est au chef à donner la direction en ces matières; et ceux qui le lâchent et le contredisent manquent à leur devoir. Une question d'intérêt local ne justifie pas leur attitude.

Mais, au fait, il y a une oeuvre servile au sens strict dans les vies animées. Et ce n'est pas d'y assister. Mais pour le fonctionnement du spectacle il y a d'abord toute une armée d'employés dont le travail est rien moins qu'intellectuel. Et ce travail qui serait justifiable s'il s'agissait d'une organisation nécessaire ou très utile à la société devient défendu parce que l'on peut facilement se passer du cinéma. Qui donc va prétendre que c'est une nécessité de la vie? Est-ce que la province de Québec va maintenant avoir de ces besoins maléfiques? Les autres provinces, les autres grandes villes se passent du cinéma. Eh bien! nous aussi, nous pouvons vivre sans lui, le dimanche.

A rien ne sert d'évoquer le fantôme des amusements plus dangereux par lesquels le cinéma serait remplacé. D'abord ce n'est pas un fantôme que ces amusements. Ils existent déjà, et ce qui est plus grave c'est que le cinéma en est une des pires écoles. Nous avons là-dessus des témoignages irréfutables, en particulier le magistrat exposé de M. le juge Lacroix.

Cela étant en sûreté, que le cinéma comporte une oeuvre servile au sens strict, l'important qu'il est, c'est qu'il est une oeuvre servile par analogie. Toutes les théologies vous diront qu'à côté des oeuvres serviles dans le sens strict, il en est d'autres, telles que les actes judiciaires, les occupations du commerce, par exemple, qui le sont aussi.

Or, si les vies animées ne sont pas un commerce et souvent vulgaires le voudraient être détrempé. La tendance à tout mercantiliser n'a pas attendu longtemps pour s'emparer du cinéma dès qu'il a été prouvé que cela rapporterait. J'ai vu, pour l'honneur du sens commun, que personne ne va prétendre que c'est de l'art que nous offre le cinéma ordinaire. C'est de la pacotille d'art, c'est du camouflé, c'est moins que cela, surtout, quand il s'agit de la majorité des films américains, c'est du poison vif et noir: l'esprit et pour les âmes. Voilà ce qu'on vend dans le cinéma.

Le commerce est défendu le dimanche. Le cinéma qui est un commerce serait donc défendu comme oeuvre servile même s'il était bon. Mais de plus c'est un commerce illicite. C'est un commerce de stupéfiants, et aucune autorité ne peut le rendre légal ni la semaine ni le dimanche.

Et puis il y a quelque chose qui devrait choquer le sens chrétien de nos populations dans cette qualité de cinéma pour le dimanche. C'est triste de constater que les protestations ont, sur ce point, la cons-

Le Devoir en Acadie

ON DEMANDE DES REMPLACANTS

Une lettre topique — Le confort dans les voyages — Ce qui explique l'enthousiasme des anciens voyageurs — Ceux qui sont au régime — L'attention du personne — Ne tardez pas à vous inscrire

Le courrier nous apporte une lettre topique et que nous voulons citer:

"En vue de m'organiser pour le voyage en Acadie, je serais heureux de connaître par la voie de votre journal les deux points: "1o Heure du départ de Montréal le 7 août;

"2o Si, au besoin, je pourrais avoir un remplaçant pour les deux dimanches du programme. Réponse prompte est désirée avant que je donne mon nom pour le présent voyage (2ème avec le Devoir)."

Pour nous conformer au désir de notre correspondant nous lui répondons par l'entremise du journal. L'heure du départ n'est pas fixée, mais ce sera très certainement vers la fin de l'après-midi du 7 août — tard dans l'après-midi du 7, de sorte que la plupart des messieurs les ecclésiastiques n'auront pas besoin de remplaçant pour ce dimanche-là. De plus, le départ pour ceux de la rive sud, sur le parcours de l'Océan Limited, sera plus tard encore, puisque nous arrêterons pour recueillir les voyageurs à chaque gare si cela est nécessaire.

Quant à la question du remplaçant, nous croyons qu'elle sera assez simple à régler. Nous n'avons pas encore d'offres. Mais l'an dernier, il nous a suffi d'une seule demande pour provoquer quelques offres et accommoder de la sorte plusieurs voyageurs ecclésiastiques.

Nous prions donc les messieurs du clergé qui seraient disposés à s'offrir comme remplaçants et à contribuer ainsi indirectement au succès du voyage de bien vouloir nous faire tenir leurs noms et adresses. Nous les mettrons en communication avec le signataire de la lettre ci-dessus et avec tous les autres curés ou vicaires qui pourraient dans la suite nous adresser des demandes analogues.

Nous nous permettons de répéter, et nous ne nous lasserons pas de répéter à nos lecteurs qu'il est très important pour eux comme pour nous de nous faire connaître le plus tôt possible leurs intentions.

Nous citons hier l'exemple d'un retardataire involontaire qui ne put nous accompagner. On doit s'éviter la même déconvenue. Ceux qui n'ont jamais fait les voyages du Devoir s'inquiètent parfois de la longueur du trajet. Ils craignent la fatigue. Il est facile de les convaincre s'ils connaissent un ancien voyageur, car tous les anciens s'accrochent à dire que jamais ils n'ont fait de voyages aussi reposants pour le corps et aussi profitables pour l'esprit, aussi "intelligents", comme disait l'un d'eux.

Un homme d'affaires très important et qui est dans l'occasion de rencontrer, à cause de l'importance de ses affaires, nombre de nos anciens voyageurs nous disait:

— Je ne sais pas ce que vous leur faites, mais tous reviennent enthousiasmés.

L'explication est facile. Nous faisons quelques promesses à nos voyageurs et nous ne négligeons rien ensuite pour les tenir.

Quant au confort des voyages, qu'on nous permette de nouveau de citer un trait. Pas un de nos voyageurs ou nous n'ayons eu un voyageur astreint à un régime et qui n'ait pu le suivre en nos points.

Ce renseignement peut être utile à plus d'un voyageur éventuel. Dans chaque occasion, l'un des plus hauts fonctionnaires, sinon le plus haut, du service des wagons-restaurants du Chemin de fer national du Canada nous accompagne et veille avec la plus minutieuse attention à tous ces détails.

Servabilité constante, attention de tous les instants envers les voyageurs, telle est la pratique du personnel du chemin de fer et nous veillons du reste à ce qu'il ne s'en écarte pas. On peut donc comparer le voyage en chemin de fer à un séjour dans une hôtellerie de toute première classe.

Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser au Devoir (Acadie), case postale 4020, Montréal.

cience plus délicate.

A force de diminuer le dimanche il n'en restera bientôt plus rien. Appeler le dimanche le jour de Dieu c'est presque de l'ironie. Savez-vous qu'un grand nombre de nos catholiques donnent à peine un demi-heure ou trois quarts d'heure à Dieu le dimanche. Qui, une petite messe basse écourtée par les deux bouts et c'est tout sur 24 heures. Et puis l'assiduité à l'église n'est pas une règle d'or.

Mais les vœux par exemple! Deux heures le samedi soir, autant et plus le dimanche. Et dans ces salons, on ne prend ni leçons de catéchisme, ni leçons de morale. De sorte que le cinéma, tel qu'il existe, fait du dimanche un jour d'amollissement moral, de dangers et de tentations.

Il y a quelques mois 84 enfants ont perdu la vie dans un cinéma de Montréal, le dimanche. C'était une catastrophe, un deuil national.

Je compte que si de ce malheur devait sortir comme conséquence l'abolissement du cinéma dominical, ces petites victimes se trouveront avoir donné leur vie pour une grande cause.

A. HARBOUR

Bloc-notes

Désarmement

Les Etats-Unis ont demandé il y a quelque temps la convocation d'une conférence de cinq grandes puissances à Genève, siège de la Société des Nations. Ces puissances sont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et le Japon. L'objet de cette conférence, c'est le désarmement naval. Rome et Paris s'abstiendront d'assister à cette réunion. On se rappellera que vers 1921, la conférence du désarmement convoquée à Washington par le président Harding aboutit à une sorte d'entente satisfaisante, en apparence; mais elle ne porta en réalité que sur la mise au rancart d'unités navales déjà désuètes et sur la fixation d'un maximum de tonnage pour certaines unités à mettre plus tard en chantier. Cette fois-ci la Grande-Bretagne proposera, croit-on, de faire fixer à 20,000 le tonnage de chacune des grandes unités nouvelles, alors qu'il était de 35,000, et de réduire de 10,000 à 6,000 tonnes celui des croiseurs qui ne devraient plus être armés que de canons de six pouces. Une autre proposition anglaise, ce serait de réduire à 1000 tonnes le jaugeage des destroyers et des sous-marins,

fixé à 3000 et à 2700 tonnes par la conférence de Washington. Depuis celle-ci, Londres a mis en chantier et lancé 15 croiseurs, les Etats-Unis 18 et le Japon 21. La Grande-Bretagne veut en lancer 9 autres, tandis que Washington et Tokio en veulent chacun 4 nouveaux. En fait, et dès avant la conférence de désarmement à Washington, la Grande-Bretagne avait commencé par mettre 14 nouvelles unités en ligne de combat. Il est douteux que la réunion de Genève ce mois-ci aboutisse à des conclusions très pratiques, du point de vue économique dans la construction navale, surtout maintenant que deux puissances méditerranéennes, la France et l'Italie, refusent d'y participer, pour des raisons d'ordre politique immédiat.

Vagues indies

On continue de s'inquiéter de la présence trop forte de réfugiés de Nungesser et de Coli dans les forêts au nord-est du Saguenay. Les indices de leur séjour dans ce coin presque désert de notre province sont tout à fait vagues et ne permettent guère de conclure de façon rassurante à leur survie. L'on admet que la plupart des prétendus signaux lumineux remarqués dans cette région sont le reflet de projections électriques employées pour illuminer des travaux de nuit dans des coins où s'établissent de nouvelles industries et où l'on construit des barrages. Il n'y a rien de plus trompeur que ces reflets, dont on ignore la véritable direction, rendue confuse par l'atmosphère, les nuages, les brouillards nocturnes sur les rivières et les lacs, etc. On peut croire avoir vu des fusées, cela peut bien n'être que du mirage. Il y a des illusions d'optique en forêt et en pleine nuit comme au grand jour. Bref, rien n'est aussi incertain que les indices qu'on prétend avoir recueillis de la chute de Nungesser et Coli dans la forêt vierge du nord. Par ailleurs, si ténu soient ces indices, il convient de ne pas les négliger et d'enquêter à fond sur ce qu'on a pu croire voir là-bas. Il serait regrettable qu'on ne prit pas toutes les mesures voulues pour secourir les deux aviateurs français, au cas où ils vivraient encore dans cette immensité boisée, s'ils y sont descendus. Quelle aventure extraordinaire serait la leur, s'il fallait qu'on les retrouvât enfin là, après les avoir crus perdus ou noyés, morts en tout cas, depuis un mois, quels récits étonnants ils auraient à faire de leur randonnée! Mais vivent-ils et les feront-ils jamais?

G. P.

LE JUBILE DE LA CONFEDERATION

On vient d'arrêter définitivement le programme des fêtes qui auront lieu à Ottawa, du premier au trois juillet — Du chant, des discours, une parade — L'inauguration du fameux Carillon — Un programme de radio

Ottawa, 17. — Le programme de la célébration du sixième anniversaire de la Confédération, qui aura lieu durant les trois premiers jours du mois de juillet, est arrêté. Il est rempli de nombreux événements, et dans plusieurs cas, uniques en leur genre. Il y aura irradiation internationale des discours prononcés sur la colline du parlement, du programme musical par la chorale du Centenaire, et par le nouveau carillon de la tour de la Victoire.

A 11 heures du matin, S. E. le gouverneur général posera la pierre angulaire du nouvel édifice de la Confédération, rue Wellington. Sur le coup de midi (à l'avance), aura lieu une manifestation populaire sur la colline du parlement; Son Excellence pressera un bouton électrique, signal convenu pour que le carillonner inaugure son instrument. Après le premier morceau, une sonnerie de clairon retentira. Les vult et un coup de canons du valant royal seront tirés de la Pointe Nepeau. Les cloches de la ville sonneront à toute volée et les sifflets d'usines empliront l'air de leurs notes aiguës.

En même temps, les Scouts d'Ottawa iront déposer des couronnes de feuilles d'érables sur les tombes de McDougall et de Bernard, Pères de la Confédération, dans le cimetière Beechwood. Ils rendront un hommage semblable à la mémoire de Laurier.

Vers midi et quart, la vicomtesse Willingdon plantera un érable sur la colline du Parlement, au nom de toutes les femmes du Canada. Pendant cette cérémonie, les cuivres joueront le *Maple Leaf Forever*.

La cérémonie officielle commencera à 2 heures 45. Les soldats de la garnison d'Ottawa, et les Scouts, filles et garçons, prendront place en face de l'entrée principale de l'hôtel du Parlement. La chorale du Centenaire d'Ottawa, plus de 1,000 voix, sera groupée devant l'estrade des orateurs, et les milliers d'enfants des écoles d'Ottawa, de Hull et des environs s'assembleront sur l'immense pelouse de la colline parlementaire, de chaque côté de l'estrade. La cérémonie débutera par un discours du gouverneur général, Sir Lomer Gouin, président du comité national pour la célébration du sixième anniversaire de la Confédération, donnera lecture de la résolution du Parlement, ainsi que de divers extraits des discours de quelques-uns des Pères de la Confédération. Le chœur, assisté des voix enfantines, et des instruments de cuivre, chantera l'*O Canada*. Puis une récitation, par Mlle Margaret Anglin, actrice canadienne, du *Maple Leaf*. Le sénateur Thomas Chalmers et M. L. P. D. Tilley, représentants des fils et des filles encore vivants des Pères de la Confédération, prononceront chacun un discours.

Une chanson canadienne, dans les deux langues, par la chorale, et M. W. L. Mackenzie King, premier ministre, et Hugh Guthrie, chef de l'opposition, prononceront chacun un discours. Entre d'autres nombreux de chant tels que *Land of my heart's adoration*, *God Save the Queen* et *Land of Hope and Glory*, seront intercalés les discours du sénateur Raoul Dandurand, leader du gouvernement au Sénat, et ancien président de la Ligue des nations, ainsi que M. George P. Graham, président du comité national et vétérinaire de nombreuses luttes politiques. Enfin, on chantera *Dieu sauve le Roi*, pendant que leurs Excellences et leur escorte s'en retourneront à Rideau Hall.

Le carillon de la Tour de la Victoire reprendra alors, pendant quinze minutes, les numéros du programme musical mentionnés plus haut. Le premier ministre, accompagné des membres du cabinet et des officiers du Comité national, déposera des couronnes, au nom de la nation canadienne, au pied des monuments de la reine Victoria, de Cartier, de Mackenzie et de Brown, de McGee, de Lafontaine et Baldwin et de Macdonald.

Le concert de carillon, à midi, et la cérémonie qui commencera à 2 h. 45 seront irradiés par des postes internationaux.

A 5 h. 30 commencera le défilé des chars allégoriques. Cette parade partira de l'angle des rues Wellington et Booth, traversera le pont des Chaudières et parcourra la rue Principale de Hull jusqu'au pont interprovincial, par lequel elle reviendra à Ottawa. Passant sur les rues Saint-Patrice et Rideau, elle retournera sur la colline du Parlement. Elle atteindra la porte centrale de l'hôtel du Parlement à 7 h. 15 du soir. Vers 8 heures, après avoir parcouru une grande partie de la rue Bank, la procession se terminera au parc Lansdowne.

A 7 h. 30, aura lieu un dîner officiel dans la grande salle du comité des chemins de fer, à la Chambre des Communes. Deux heures plus tard, on dévoilera un panneau commémoratif du sixième anniversaire de la Confédération, don des États-Unis.

Décès

MONTPEIT—A Montréal, le 16 juin, à sa demeure, 556 Parc Lafontaine, à l'âge de 59 ans, est décédé le Dr. L. J. A. Montpetit, époux de Céline Denis. Les funérailles auront lieu en l'église de l'Immaculée-Conception, samedi matin à 9 heures. Le corps sera déposé à la demeure de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister aux autres invitations.

LABRECQUE—A Montréal, le 15 juin 1927, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Labrecque, épouse de Céline Labrecque, fille de M. Henri Labrecque. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de M. Labrecque, No 38 rue Charrier à 8 h. pour se rendre à St-Louis de France où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister aux autres invitations.

La Société Coopérative DE FRAIS FUNÉRAIRES Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires EST 1235 142, RUE SAINTE-CATHERINE EST

La tradition conservatrice

M. CAHAN EN PARLE A SES ELECTEURS — POUR RESTER FIDÈLE A SON PASSE LE PARTI CONSERVATEUR DOIT AVOIR DES VISEES NATIONALES

M. C. H. Cahan, député de la circonscription Saint-Laurent-Saint-Georges, parlant, hier soir, à ses électeurs réunis à l'Auditorium, pour choisir des délégués à la prochaine convention conservatrice de Winnipeg a déclaré que "si le parti conservateur est fidèle à son passé, il tendra toujours à être national dans ses visées, comme il fut national en établissant les principes profonds sur lesquels le Canada s'est fondé durant les soixante années de la Confédération."

Puisque le parti conservateur est appelé à jouer son rôle dans les destinées du pays, dit M. Cahan, il est nécessaire que les délégués à Winnipeg soient guidés par un jugement sain de sorte qu'en plus de se choisir un chef, ils se tracent aussi un programme qui convienne au pays durant la prochaine décennie. C'est de ce programme, dit-il, que dépendra largement l'avenir du pays.

La politique nationale demande un programme de développement national, ajoute M. Cahan, et ce programme devra tenir compte de toutes et chacune des parties du Canada, anciennes et nouvelles et aussi l'encouragement de l'industrie.

En raison du développement rendu possible par une telle politique le Canada a été capable de soutenir le choc de la guerre mieux que tous les pays qui y ont participé, à l'exception des États-Unis. Cette politique nationale a tenu compte de toutes les races et de toutes les croyances et les a dirigées vers un but commun, tout en étant mus par le même esprit national et le désir suprême d'établir sur des bases solides la nation canadienne de l'avenir, permettant à chacun de conserver ses traditions.

M. Cahan demande que l'on cesse les dissensions au sein du parti conservateur pour que tous puissent faire face aux difficultés de l'avenir. En faisant cela, dit-il, le parti conservateur dans cette province aura accompli tout ce qu'il est possible d'accomplir ici.

"Un, ajoute le député de Saint-Laurent-Saint-Georges, ce pays peut supporter toutes les tempêtes, mais dénué, il ira vers le désastre." Le sort de ce pays dépend en grande partie des mesures qui seront adoptées à la convention nationale de Winnipeg. Dans le passé, le parti conservateur a supporté toutes les mesures propres à l'avancement du Canada, et il espère sincèrement que telle sera l'attitude du parti conservateur dans l'avenir.

Selon M. Cahan, il sera possible, au cours de la Convention, de faire disparaître les causes de malaise et de présenter pour qu'à la fin de ces soixante années d'union politique les conservateurs puissent se devouer au bien-être et aux plus grands intérêts du Canada. Il est désirable que notre province soit bien représentée de sorte qu'elle puisse prendre le rang qui lui revient dans le conseil du parti conservateur.

"Je suis certain, dit M. Cahan, après avoir parcouru le Canada de manière que la masse des électeurs conservateurs dans les autres provinces du Canada d'insistent que nous, de cette province prenions notre part entière du devoir et de la responsabilité d'organiser et de former l'opinion publique et de donner une direction au parti conservateur."

"Je crois que le parti conservateur, s'il reste fidèle à ses meilleurs intérêts, tendra toujours à être national dans ses visées, comme il fut national en établissant les principes profonds sur lesquels le Canada s'est basé durant les soixante années de la Confédération. Je suis assuré que les conservateurs de cette ville et de cette province seront toujours prêts à coopérer cordialement dans toute la mesure de nos capacités et de nos ressources avec toutes les provinces à surmonter leurs difficultés parce que nous réalisons, dans une grande ville comme celle-ci, que notre progrès, notre prospérité, notre bien-être dépendent du progrès, de la prospérité et du bien-être de tout le Dominion. Ces provinces de l'ouest grandiront, peut-être plus rapidement que nos provinces de l'est et le centre politique glissera graduellement vers l'ouest, mais, tout ce que nous demandons aux provinces de l'ouest — en leur garantissant notre coopération entière et cordiale — c'est d'étudier notre histoire et de s'informer de nos traditions et de nos aspirations, d'apprendre quelque chose de l'idéal qui a inspiré nos grandes provinces de l'est dans le passé et qu'elles s'unissent avec nous pour atteindre cet idéal de bâtir un Canada fort, pouvant compter sur lui-même, pacifique et prospère, étroitement uni par les liens les plus solides de l'amitié avec les autres Dominion qui travaillent avec nous à accomplir les destinées du grand Commonwealth, l'empire britannique, auquel nous appartenons."

L'assemblée choisit deux hommes et deux femmes qui, avec M. Cahan, représenteront la division à la convention. Ce sont: lady Drummond, Mme Elizabeth Hodge, M. C. Gardner et George Henderson. Les délégués alternatifs sont Mme Campbell Lane, M. F. W. Gilday, M. C. E. Gault, député provincial, J. H. Bender et Louis Curran.

L'assemblée était présidée par M. J. K. L. Ross et L. E. Bernard.

Quand les nécessités pratiques imposent avec autant de force un drapeau national, il est temps de le reconnaître au grand jour.

Léo-Paul DESROSIERS Ottawa, 16 juin 1927.

Invitation à Lindbergh

Ottawa, 17. (S.P.C.) — Le comité national d'organisation pour les fêtes fédérales a l'intention d'inviter le colonel Lindbergh à venir à Ottawa, de Washington, sur son monoplan *Spirit of St-Louis*.

Hôtellerie au Bourget

Paris, 17. — Le gouvernement français donnera gratis le terrain nécessaire pour la construction d'un hôtel, à toute compagnie qui le voudra, à l'aérodrome du Bourget. Il est entendu que cette offre ne vaut que pour un seul hôtel. Le gouvernement veut donner un pied à terre aux voyageurs aériens.

Deux incendies

M. Emmett Quinn, commissaire à la Cour des Incendies, a enquêté hier sur l'incendie qui a éclaté au Pensionnat Notre-Dame du Saint-Rosaire, 1604, avenue Church, Côte Saint-Paul, le 10 juin dernier, et à l'église des Sept-Douleurs. Il a ordonné la mise en arrestation de Verner Steen, 21 ans, 78, Vème avenue, Verdun, Steen a comparu hier après-midi devant le juge Bernault, sur l'accusation d'avoir allumé ces incendies.

Les policiers ont retracé aux deux endroits les empreintes digitales de Steen. Ce dernier a expliqué qu'il était ivre et qu'il ignorait ce qu'il avait fait.

50% de remise sur tous les achats

Il faut donner des livres de récompense. Cela ne se discute pas. La justice le commande. L'écuyer laborieux, qui porte dans ses rêves les réalités de demain, comme on l'a si bien dit, a le droit de voir son zèle méritoire récompensé. Le dévoué, c'est presque le voler, c'est compromettre, en quelque sorte, la moisson de demain en décourageant celui qui pourrait en être l'un des meilleurs ouvriers.

Il faut donc donner des prix. Voilà le premier point. Il faut ensuite donner de beaux prix. Ce qui mérite d'être fait, mérite d'être bien fait. Rien n'est plus simple d'ailleurs: venez au service de librairie du Devoir, vous n'aurez pas de déception mais de joyeuses surprises. Jugez par la liste ci-dessous de l'ensemble: elle ne vous en donne qu'un faible aperçu.

Au temps des prix, l'acheteur bénéficie d'une remise de 50% sur tous les livres ci-dessous.

Volumes de Grand Luxe.

Série 1. — Format 9 1/2 x 13, 315 pages, reliure percaline de fantaisie, tranche dorée, nombreuses gravures, chacun \$7.00

— *Histoire de la Sainte Bible*, par Cruchet et Gustave Doré (Ancien et Nouveau Testament).

Volumes de Grand Luxe.

Série 1A. — Format 8 x 11, 580 pages, reliure toile ornée or et couleurs, tranche dorée, chacun 4.00.

— *Charlemagne*, par Vétault.

— *Saint Louis*, par Wallon.

— *Saint Martin*, par Lecoy de la Marche.

Volumes de Grand Luxe.

Série 2. — Format 12 1/2 x 10, 300 pages, reliure percaline de fantaisie, plaque riche, nombreuses gravures, tranche dorée, chacun 3.50.

— *Filleule de Guesclin* (La), par Pierre Maël.

— *Marchaux de Napoléon* (Les), par G. de Beauregard.

— *Roche-qui-tue* (La), par Pierre Maël.

— *Secret du livre d'heure* (Le), par Ch. Dodecan.

— *Anne-Marie de la Providence*, par Laumonier.

— *Carnet de campagne du Sergent Lefebvre*, par Max.

— *Ancien Testament*, par Cruchet et Gustave Doré.

Série 11A. — Format 7 x 11, 350 à 400 pages, reliure percaline, fers spéciaux, nombreuses illustrations, tranche dorée, chacun \$3.30.

— *Épopée impériale*, par Jules Mazze.

— *Fabiola*, par le cardinal Wiseman.

— *Mon Expédition au Pôle Sud*, par Ernest Shackleton.

— *Fables de Lafontaine*, illustrations de Vimar.

— *Jeanne d'Arc*, par Marius Sepe.

— *Record du Tour du Monde*, par Berthault.

— *Rome et ses Pontifes*, par Mgr C. Chevalier, 45 gravures.

Série 12. — Format 12 x 8 1/2, 300 pages, reliure percaline, plaques spéciales, illustrées, tête dorée, chacun \$2.00.

— *Au Vieux Pays de France*, par Pierre Gourdon.

— *Cécilia*, par de Nocé.

— *Damaris l'Athénienne*, par Guerlin.

— *Démophile Blanche* (La), par Charles Foley.

— *Destinée d'Isabelle*, par Marguerite Levrav.

— *Deux de Carmelle*, par Marguerite Levrav.

— *Enseigne de Vaisseau Paul Henry*, par René Bazin.

— *Étoile du Pacifique* (L'), par Georges Price.

— *Fauvette*, par Marguerite Levrav.

— *Fêtes de nos Pères* (Les), par Havard.

— *Frère Ange*, par De Bouard.

— *Gardienne* (La), par Pierre Gourdon.

— *Grotte Mystérieuse* (La), par Georges Price.

— *Mine d'Or Infernale*, par Georges Price.

— *Petite Mademoiselle* (La), par Henry Bordeaux.

— *Petite Patricienne*, par Guerlin.

— *Soldats de France*, par des Mauges.

— *Un Homme d'œuvres*, par René Bazin.

— *Un trésor dans les ruines*, par Charles Foley.

— *Scarcellle bleue* (La), par René Bazin.

— *Nouvelle croisade des enfants* (La), par Henry Bordeaux.

— *Récits de la plaine et de la montagne*, par René Bazin.

— *Tache d'Encre* (Une), par René Bazin.

Série 13. — Format 11 x 8 1/2, 224 à 240 pages, nombreuses illustrations, reliure percaline, tête dorée, chacun \$1.90.

— *Contes et paysages*, par René Bazin.

— *Stéphanette*, par René Bazin.

— *Vers l'aube*, par Edmond Cox.

— *Victimes de Néron* (Les), par C. Guenor, 21 gravures.

— *Bombe Stenecienne* (La), par Dodman.

— *Ceux qui espèrent*, par Imbert.

— *Contes merveilleux*, par Hauff.

— *Fille du Bogard* (La), par Yalib.

— *Filles de Preux*, par J. Guétary.

— *Frivole*, par des Gachons.

— *Héroïne de l'amour Fittal* (Les), de Grandmaison.

— *Lucienne*, par Marthe Lachèse.

— *Où le grain tombe*, par Georges de Lys.

— *Pierre Barray*, par Bougarel.

— *Pirate mystérieux* (Le), par Harold.

— *Revanche de Madeleine* (La), par Charles de Vittis.

— *Rose des Chemins*, par Charles de Vittis.

— *Une Ame de Jeune Fille*, par Antar.

— *Une Jeune Fille*, par Maisonneuve.

Série 14. — Format 8 x 11, 150

pages, nombreuses illustrations, reliure percaline, tête dorée, chacun \$1.20.

— *Aventure de Robinson Crusoe*, par Daniel de Foë.

— *Histoire de la Sainte Bible*, par la chanoine Pinault.

— *La Petite Harpe enchantée*, par Pierre Goeze.

— *La Vengeance de Renaud*, par L. Liverani.

— *Les Compagnons du Salut*, par Jean Rosmer.

— *Témor aux mains rouges*, par de Brisy.

Série 21. — Format 10 x 7, 368 pages.

Broché \$0.30

Cartonné jaspé 1.20

Cartonné tête dorée 1.50

Percaline, riches ornements 1.80

— *Les Chevaliers de la Reine Berthe*, par De Villeneuve.

— *Chevaliers du Roi* (Les), par Pierné.

— *Frères Ennemis*, par M. Daubemont.

— *Robinson Suisse* (Le), par Rodolphe Wils.

— *Aventures de Robinson Crusoe*, par Daniel de Foë; 20 gravures.

— *Dans l'ombre de la tour*, par M. Vignault et Valdor; ill. de Job.

— *Fabiola*, ou l'Eglise des Catacombes, par Son Eminence le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster; traduit de l'anglais par M. Richard Viot; 50 gravures.

— *Femmes d'autrefois*, par A. Chevalier; 31 gravures.

Demandez à votre ami qui fume le Mailloux

Il vous dira qu'il n'en a jamais fumé d'aussi bon.

Cultivé sur les bords du Richelieu, pays par excellence à la culture du tabac.

Une des plus grandes plantations de la province.

Bon à chiquer et à fumer — Fort ou faible.

Feuilles choisies — Bon goût — Doux à fumer

No 75 le paquet 10c

No 80 Obourg, le paquet 15c

No 80 Pur-Quesnel, le paquet 15c

No 80 Parfum-d'Italie, le paquet 15c

Conservez les coupons, ils ont de la valeur s'ils sont retournés à

V. Mailloux & Fils, Ltée

SAINT-JEAN, P.Q.

"Le culte de la vérité"

C'est le titre de la belle conférence prononcée à Montréal par Mgr Louis-Adolphe Pâquet, vicaire général du diocèse de Québec, lors de l'attribution des prix d'action intellectuelle fondés par l'A.C.J.C. Cette brochure devrait être répandue à profusion.

"Qu'est-ce que le culte de la vérité?"

Et qu'exige-t-il de ceux qui s'y dévouent?"

Et que donne-t-il en retour du temps et des forces qu'un zèle assidu lui consacre?"

Le magnifique travail de Mgr Pâquet répond à ces trois questions. Lisons-le; faisons-le lire. Il incitera à se passionner pour le culte de la vérité, si nécessaire à l'heure présente où tant de doctrines fausses se disputent les esprits et poussent à penser de travers.

Prix: l'exemplaire, 10 sous; la douzaine, \$1.00; le cent, \$6.00.

S'adresser au SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR".

Principes de ventilation

Toronto, 17. — Le Dr C. H. Best,

inventeur de l'insuline, a parlé hier

soir au congrès de la Canadian Medical Association, des nouvelles méthodes de ventilation.

"Nous savons maintenant, dit-il,

que les effets délétères de l'encombrement de la foule dans un local,

proviennent non du bioxyde de carbone et du manque d'oxygène, mais

de ce que l'air ne se meut pas assez

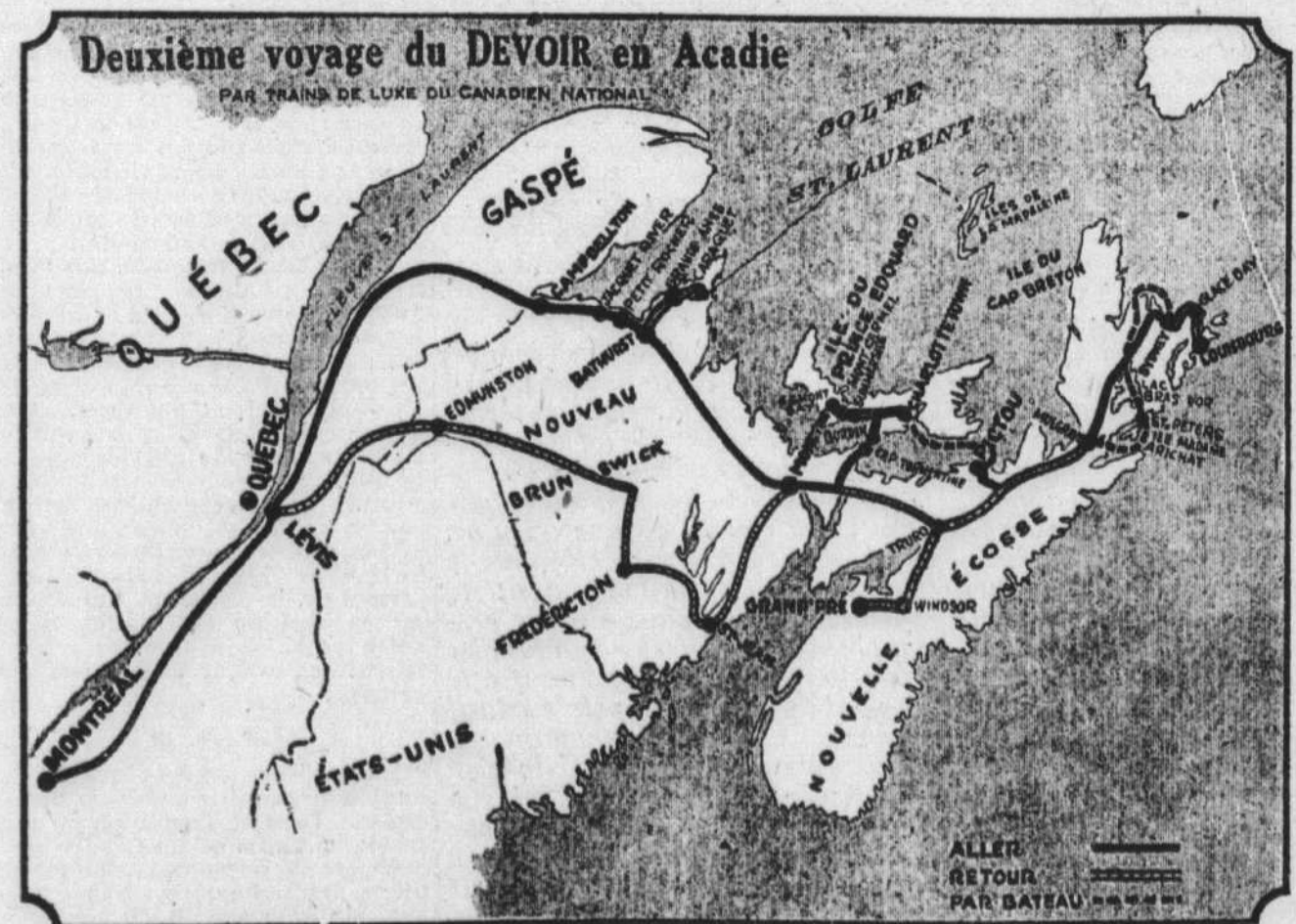
rapidement et de la saturation hy-

grométrique rapide de l'air qui empêche la chaleur de s'évaporer du corps."

Les maladies infectieuses dans les chambres trop encombrées se communiquent par le contact des muqueuses.

Il s'ensuit donc qu'il faudra constituer un thermomètre-hygromètre qui indique aussi le mouvement de l'air. Cet appareil existe déjà d'ailleurs et est employé en Grande-Bretagne.

LE DEVOIR EN ACADIE



Grandes lignes de l'itinéraire: CAMPBELLTON et la région — BATHURST — ÎLE DU PRINCE-EDOUARD — STONEY — Glace Bay — Louisbourg — Lac Bras d'or — ÎLE MADAME — Grand Pré — Moncton — St-Jean — Fredericton.

Départ de Montréal le dimanche 7 août 1927 Retour, le mardi 16 août 1927 — 9 jours

Par trains de luxe du CANADIEN NATIONAL

Prix de Montréal tous frais compris

Lit du haut \$120	Compartiment	Salon
Lit du bas \$130	2 personnes, chacune... \$150	3 personnes, chacune... \$150
Enfants de moins	3 personnes, chacune... \$143	4 personnes, chacune... \$143
de 12 ans . . . Prix spécial	(2 dans le même lit)	(2 dans le même lit)

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

CALENDRIER

Demain: SAMEDI, 18 juin 1927.
Saint-Ephrem, diocèse: conf. et docteur.
Lever du soleil, à 4 h. 04.
Coucher du soleil, à 7 h. 45.
Lever de la lune, à 10 h. 52.
Coucher de la lune, à 1 h. 05.
Premier quart, le 17, à 2 h. 43 m. du matin.
Pleine lune, le 15, à 3 h. 19 m. du matin.
Dernier quart, le 22, à 5 h. 29 m. du matin.
Nouvelle lune, le 29, à 1 h. 37 m. du matin.

DEMAIN

VENTS LEGERS PLUS CHAUD
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 75.
Minimum aujourd'hui 55.
Même date l'an dernier 55.
Même date l'an d'avant 55.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.95, 11 heures a.m. 30.95.
Midi 30.97.
Chiffres fournis par la Maison L.-R. de
Médecin, 1010 rue Saint-Denis, Montréal.

L'amélioration du parc Maisonneuve demandée par l'Association des hommes d'affaires de l'est

L'Association des hommes d'affaires de la partie est a sa dernière réunion, tenue hier soir, sous la présidence de M. J. Leclaire, a adopté une résolution, sur proposition de M. Emile Pélipin, secondée à l'unanimité, priant le comité exécutif municipal de donner suite au plan de développement du parc de Maisonneuve arrêté par l'ancienne municipalité de Maisonneuve. L'Association recommande, dans sa résolution, à l'exécutif municipal de répartir le coût de l'amélioration sur une période de dix ans et de dépenser un dixième de la somme allouée chaque année. Elle recommande aussi de commencer immédiatement la plantation et l'alignement des arbres de même que le nivellement du terrain.

A la même réunion, il a été résolu de tenir le pique-nique annuel des hommes d'affaires de l'est au Bout-de-l'Île comme les années passées.

M. William Tremblay, député à Québec, avait proposé que cette réunion eût lieu au parc de Maisonneuve, mais sa proposition n'a pas été agréée.

Lindbergh est parti pour Saint-Louis

MITCHELL FIELD, N.-Y., 17 (S. P. A.). — Le colonel Charles A. Lindbergh s'est envolé à 8 h. 17 ce matin, heure avancée, pour Saint-Louis dans son monoplan Spirit of St. Louis, après quatre jours de réceptions à New-York.

Il y avait une grande foule à l'aérodrome pour voir s'envoler le célèbre aviateur. La police a eu toutes les peines du monde à empêcher les gens de nuire au départ de l'aéroplane.

Tout cependant s'est bien passé. En quelques minutes le monoplan est disparu dans les airs.

IL VIENDRAIT AU CANADA

NEW-YORK, 17 (S. P. A.). — Le colonel Lindbergh comptait atteindre Saint-Louis à 6 h. 30, ce soir. Lorsqu'il est venu de Saint-Louis jusqu'ici, il y a un mois, il a couvert la distance, 900 milles, en 7 h. 17 minutes, établissant ainsi un nouveau record pour ce trajet.

Dans un discours au dîner que lui offrait l'Aeronautical Chamber of Commerce of America, Lindbergh a laissé entendre comme possible qu'il visite le Canada.

"Après avoir passé quelques jours à Saint-Louis et deux semaines au Canada, ou dans quelque endroit semblable, j'espère revenir à New-York pour y rendre visite à quelques amis", a-t-il dit.

Une dépêche d'Ottawa, hier, portait que le comité des fêtes de la Confédération pense à inviter Lindbergh. Celui-ci viendrait à Ottawa dans son monoplan pour participer aux fêtes.

POUR PRÉSERVER LA PAIX

Trois mesures que décident à Genève les représentants des puissances qui sont parties au traité de Locarno — Des représentations individuelles à la Russie

Genève, 17 (S. P. A.). — Trois mesures tendant à préserver la paix en Europe ont été décidées par les représentants des puissances qui sont parties au traité de Locarno. Ces représentants assistaient à la séance du conseil de la Ligue des Nations.

Un porte-parole de la délégation allemande a déclaré, aujourd'hui, que la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, la Belgique et l'Italie ont décidé:

10.—De faire individuellement des représentations amicales aux gouvernements soviétique et polonais afin de les induire à ne rien faire qui puisse mettre en danger la paix qui règne entre ces deux pays.

20.—De faire des représentations individuelles aux Soviétiques concernant les exécutions en masse en Russie, en soulignant le fait que ces exécutions causent une pénible impression à l'étranger.

30.—De conseiller à la Yougoslavie et à l'Albanie de prendre une attitude conciliatrice et de régler à l'amiable l'incident diplomatique résultant de l'arrestation d'un membre de la légation yougoslave, incident qui a déjà causé la rupture des relations diplomatiques entre ces deux pays.

La légation britannique ne s'agitait pas, dit-on, à l'interrogatoire Stresmann pour savoir si l'Allemagne permettrait le passage de troupes sur son territoire. On a discuté à l'assemblée des pénalités à imposer en cas de conflit armé.

Les contributions militaires par les États faisant partie de la Ligue resteront libres.

Les Allemands sont très déçus de ne pas avoir obtenu ce qu'ils considéraient comme des engagements de la part de la France relativement au retrait des troupes d'occupation dans la région du Rhin.

Des yeux pour les touristes

Pour voyager dans la province de Québec, et même en dehors, on ne peut avoir de conseiller plus sage que le Guide des Touristes. Livre bilingue de 780 pages fortement enluminé et enrichi de plusieurs cartes, il est recommandé par ceux qui l'ont acheté. On se le procure à la librairie du Devoir au prix de deux dollars francs.

Si vous voulez faire connaître ce beau musée d'histoire qu'est la ville de Québec à des amis américains ou européens procurez-vous donc les Notes et croquis sur Québec, édités par le Châteaue Frontenac, qui contiennent une admirable série d'illustrations en couleur, par Esther Brann.

Ce volume se vend à la librairie du Devoir \$1.00 francs.

Six ans de bagne

Le juge Lacroix a condamné Roméo Desmarais, coupable d'avoir forgé 160 chèques, à six ans de pénitencier.

Abonnement de vacances

OCCASION EXCEPTIONNELLE

Pour nous rendre au résir des nombreuses personnes qui veulent recevoir le "Devoir" à la campagne, durant la saison des vacances et de l'été, nous faisons à tous l'offre suivante, valable jusqu'au 1er juillet:

Pour \$1.25 strictement payable d'avance, on recevra le "Devoir" à la campagne, au Canada, une période de 3 mois, sauf dans Montréal et la banlieue.

Adresser les abonnements, AVEC REMISE, comme suit: "Abonnements d'été, le "Devoir", Montréal".

De Valera est irréductible

IL DÉCLARE QUE LES DÉPUTÉS DE SON PARTI, AU NOMBRE DE 44, REFUSERONT DE PRÊTER LE SERMENT D'ALLÉGEANCE À LA SITUATION DES PARTIS

Dublin, Irlande, 17.—Les chiffres revus sur les résultats des élections générales dans l'Etat Libre donne au parti ministériel 46 sièges au Dail Eirann, soit neuf de moins que les autres partis réunis, à l'exception toutefois des républicains, qui demeureront à l'écart plutôt que de prêter le serment d'allégeance au roi. L'alignement des partis dans le nouveau Dail, en se basant sur les résultats des élections, est comme suit:

Parti ministériel (non compris le président)	46
Fianna (partisans de Eamonn de Valera)	44
Travailleurs	22
Indépendants	14
Fermiers	11
Ligue Nationale	8
Sinn Féin	6
Républicain Indépendant	1

De Valera a émis la déclaration suivante:

"Vu les tentatives faites pour leurrer le public et lui laisser entendre que les députés républicains en viendront virtuellement à prêter le serment d'allégeance, je tiens à laisser savoir définitivement et finalement que les députés appartenant au parti Fianna Fail ne prêteront, sous aucun prétexte, un tel serment. Nous sommes déterminés à maintenir nos promesses électorales".

"Les citoyens du pays verront plus tard à ce que l'imposition de ce serment dégradant, au moyen duquel l'on veut défranchiser un tiers de l'électorat, soit définitivement rayé des nos statuts".

Le gouvernement de l'Etat Libre, avec William T. Cosgrave à sa tête, retournera au parlement après l'élection générale qui a réduit sa majorité dans le Dail Eirann. Dans un parlement de 153 sièges, le gouvernement en a 46, sans compter l'opposition.

Les républicains, partisans de De Valera, possèdent 44 sièges mais ils ont déclaré par la voix de leur chef qu'ils ne siègeraient pas parce qu'ils refusent de prêter le serment d'allégeance.

Le gouvernement espère ainsi se maintenir au pouvoir car il compte sur les votes des indépendants et des fermiers qui ont ensemble 25 députés.

Les travaillistes peuvent ne pas donner leur confiance au gouvernement mais leur chef, Thomas Johnson, déteste encore plus de Valera que Cosgrave. Le but des travaillistes est de former une république de travailleurs d'après le plan défendu par James O'Connell qui a été exécuté en 1916 pour sa participation à la révolte.

Les travaillistes prévoient qu'ils s'installent bientôt dans le nord et dans le sud pour abolir les partis et établir une république pour tout le pays.

La Ligue Nationale est hostile au gouvernement mais elle ne compte que huit députés.

A l'enquête des douanes

UN DOUANIER DE QUEBEC PARLE DES SAISIES QU'IL A OPERÉES EN MOINS DE TROIS ANS, DE 155 AUTOMOBILES VOILÉES, DE L'ALCOOL DANS LA BAIE DES CHALEURS

Québec, 17. (S. P. C.). — Jean-Baptiste-Eustache Poirier, officier de douanes à Québec, a déclaré à la Commission d'enquête sur les douanes, ce matin, qu'il avait saisi, en moins de trois ans, 155 automobiles volées. Le montant réalisé par la vente de ces automobiles a été de plus de \$40,000.

M. R. B. Law, avocat de la Commission, a demandé au témoin s'il pouvait dire comment ces automobiles entraient au Canada.

"D'après ce que j'en sais, a-t-il répondu, la plupart viennent de l'Etat du Maine, par Edmundston."

Les numéros de série sur les moteurs avaient été changés. Les numéros originaux sont effacés et l'on en estampe de nouveaux par-dessus. Quelquefois, on peut encore lire les vieux numéros sous les nouveaux.

Le témoin ne peut cependant dire si c'est une bande organisée qui fait passer les automobiles en contrebande et qui change les numéros. Il ne sait pas si les numéros étaient changés au Canada ou aux Etats-Unis.

M. Law a questionné M. Poirier pour savoir si, à la suite des saisies, des tentatives avaient été faites pour retracer les vrais contrebandiers de ces automobiles. La douane s'est efforcée de retracer les contrebandiers. Une quarantaine de ces automobiles avaient été volées et elles ont été rendues à leurs propriétaires.

D'après ce même témoin il y a actuellement, dans la région de Québec, nombre d'autres automobiles passées en contrebande. Il n'a pas le temps de s'en occuper.

M. H. de St-Victor, contrôleur de la Commission des Liqueurs, apprend M. Calder, que la boisson saisiée arrive dans la baie des Chaleurs à bord de goélettes. Il affirme que la boisson peut être saisie avant d'être débarquée. Ceci relève du gouvernement fédéral.

Après ce témoignage la séance a été suspendue pour permettre à la magistrature et le barreau de recevoir les membres de la Commission d'Enquête.

La fête nationale

A l'occasion de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, S. G. Mgr Georges Gauthier, administrateur du diocèse, permet de faire gras le vendredi, 24 juin.

Chez les frères de Québec

LE T. H. FRÈRE ALAIS-CHARLES, SUPERIEUR GENERAL DE L'INSTITUT DES FRÈRES DES ECOLES CHRETIENNES, ARRIVERA A QUEBEC DEMAIN L'ETABLISSEMENT D'UN NOUVEAU DISTRICT

Québec, 17 (D.N.C.). — Le Très Honoré Frère Alais-Charles, supérieur général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, arrivera à Québec, demain, à bord de l'Empress of Scotland. Il est accompagné de son premier assistant, le C. F. Vivent-Dalme.

Le C. F. Mandemus, assistant au Canada du T. H. Frère Alais-Charles, et les CC. FF. Nivard et Martini, visiteurs, recevront les distingués voyageurs au débarcadère et le conduiront à l'Académie Commerciale.

Il y a deux ans le T. H. Frère Alais-Charles a visité les différents districts de l'Amérique du Nord. Cette fois, le supérieur général et son compagnon sont en route pour les Antilles, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud. La raison du détour des deux éminents voyageurs est l'établissement du district de Québec, événement qui sera marqué par la bénédiction solennelle de la nouvelle maison de formation et l'ouverture du noviciat de Sainte-Foye.

Le nouveau district se détache du district de Montréal. Montréal a été le premier pied-à-terre des Frères des Ecoles Chrétiennes en Amérique, en 1837. C'est là que les Frères ont essaimé, à Québec, en 1843, aux Trois-Rivières, en 1844, à Toronto, en 1851, à New-York, en 1860, etc. Le district de Québec est le troisième qui se détache de la métropole, mais c'est la première fois qu'un district se fonde dans des conditions aussi avantageuses.

La bénédiction du noviciat de Sainte-Foye aura lieu le mardi, 21 juin. M. le chanoine Ph.-P. Garneau y présidera. Le supérieur général de l'Institut des Frères a voulu être présent à cette cérémonie.

Mercredi soir, le T. H. Frère Alais-Charles donnera l'habit à une trentaine de postulants et ouvrira l'un des plus importants districts de son vaste institut.

LE "SAINT-LAURENT" VIEND D'ARRIVER A MONTRÉAL — LA CANADA STEAMSHIPS ORGANISE UNE EXCURSION ET ELLE Y INVITE 700 PERSONNES — UN REPRESENTANT SOVIETIQUE QUI S'EN VA — NOUVELLES MARITIMES.

Le "Saint-Laurent", le nouveau navire de la "Canada Steamships Lines" est arrivé au quai Victoria, hier soir, à 6 h. 30.

Tous les navires amarrés à nos quais ont salué le nouveau navire de la Commission du port de Montréal sonnant à bord pour saluer le capitaine.

Demain après-midi le "Saint-Laurent" fera son voyage d'essai entre Montréal et Québec. La compagnie a invité environ 700 personnes pour la circonstance. Le navire partira du quai Victoria à 5 h. 30 demain après-midi, arrivera à Québec à quatre heures du matin et repartira de Québec pour Montréal à 8 h. 30 dimanche matin.

Une équipe de 250 ouvriers est occupée depuis ce matin à mettre la dernière main à la toilette du navire.

CE SLAVE S'EN VA

M. Korolev, membre de la légation soviétique à Montréal, récemment désorganisée par la décision du gouvernement canadien, s'embarquera à New-York le 25 sur le "Belgenland", de la "Red-Star", pour se rendre en Angleterre et de là regagner la Russie. Mme Korolev l'accompagne.

L'ANTONIA EST PARTI

L'Antonia, de la Cunard, est parti pour Londres, via Plymouth et Cherbourg, à 11 heures ce matin.

Parmi ses passagers, mentionnons: le commodore Walter Hose, de la marine canadienne, qui s'en va rencontrer les députés canadiens à la conférence sur le désarmement; M. Alfred Lafitte, de Paris; le R. P. Olivier le Fer de la Mothe, eudiste, de Bathurst; N.-B.; le R. P. François Nugent, eudiste, du collège de Sainte-Anne, à Church Point, N.-E.; le R. P. Etienne-Emmanuel Regnault, eudiste, de la Rivière-Pentecôte; Mme Ernest Lapointe, épouse du ministre de la justice.

DANS NOS ENTREPOTS

Il y a actuellement en entrepôt dans les éleveurs de la commission du port 4,867,268 boisseaux de grains. On en a reçu, hier, 966,102 boisseaux, et 16 navires des lacs, portant une cargaison de 1,38,662 boisseaux attendent actuellement d'être déchargés.

Le total des réceptions à date, est de 52,544,782 boisseaux et le total des livraisons de 55,988,109 boisseaux. L'an dernier, à pareille date, on avait reçu 38,440,254 boisseaux et livré 38,932,289 boisseaux.

Après la période très active du mois de mai, le port de Montréal jouit actuellement d'un calme relatif.

La convention conservatrice

LA DATE EN EST FIXÉE POUR PLUSIEURS COMTES DE LA REGION DE MONTRÉAL — LE COMITÉ D'ORGANISATION PROVINCIAL EST FORMÉ

Les conventions conservatrices pour le choix des députés à la convention nationale du parti conservateur, à Winnipeg, auront lieu dans les comtés suivants:

Comté d'Yamaska, le dimanche, 19 juin; à Pierreville; Comté de Richelieu, le dimanche après-midi, 26 juin, à Sorel; Comté de Laprairie-Napierville, le dimanche après-midi, 26 juin, à Saint-Rémi; Comté de Saint-Hyacinthe-Rouville, le samedi après-midi, 25 juin à Saint-Hyacinthe; Comté de Saint-Jean-Iberville, le samedi après-midi, 25 juin, à Saint-Jean; Comté de Terrebonne, le mercredi après-midi, 29 juin, à Saint-Jérôme; Hôtel Maurice.

Dans chaque cas la convention se réunira à trois heures, heure solaire.

Dans les autres comtés du district de Montréal, les dates seront annoncées d'ici quelques jours.

Les conventions pour le district des Trois-Rivières ont eu lieu le 15 juin; dans les districts de Québec, Sherbrooke et de Hull les comités sont à l'œuvre, et le travail sera terminé dans les premiers jours de juillet.

Le comité d'organisation provincial se compose comme suit: MM. C. H. Cahane, président, 120, rue St-Jacques, chambre 1003; Arthur Lalonde, secrétaire, 35, rue Saint-Jacques, chambre 23.

Comités des cinq districts de la province: district de Montréal: président M. C. H. Cahane, secrétaire, Arthur Lalonde, pour les trente divisions électorales suivantes: Cartier, Hochelaga, Jacques-Cartier, Laurier-Outremont, Maisonneuve, Mont-Royal, Ste-Anne, St-Antoine, St-Denis, St-Henri, St-Jacques, St-Laurent-St-Georges, Ste-Marie, Argenville, Bagot, Beauharnois, Berthier-Maskinongé, Chambly-Verchères, Châteauguay - Huntingdon, Drummond - Arthabaska, Joliette, Laprairie - Napierville, L'Assomption-Montcalm, Laval-Deux-Montagnes, Richelieu, St-Hyacinthe-Rouville, St-Jean-Iberville, Terrebonne, Vaudreuil-Soulanges, Yamaska.

District de Québec: président, M. Armand Laverne, secrétaire M. J. A. Jolicoeur, pour les 22 divisions électorales suivantes: Beauce, Belchasse, Bonaventure, Charlevoix-Saguenay, Chicoutimi, Dorchester, Gaspé, Kamouraska, Lac St-Jean, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Mégantic, Montmagny, Portneuf, Québec-Montmorency, Québec-Est, Québec-Sud, Québec-Ouest, Rimouski, Témiscouata.

District de Sherbrooke: — Présidents conjoints W. H. Lynch, Samuel Gobeil; secrétaires conjoints: C. de L. Mignault et John Wolfe, pour les six divisions électorales suivantes: Brôme, Missisquoi, Nord, Sherbrooke, Stanstead.

District des Trois-Rivières. — Président, Charles Bourgeois, secrétaire, Louis Normand, pour les trois divisions électorales: Champlain, Nicolet, Trois-Rivières-St-Maurice.

District de Hull. — Président, M. F.-A. Labelle, secrétaire P.-A. Genest, pour les quatre divisions électorales de Hull, Labelle, Pontiac, Wright.

CHEZ LE CORONER

PLUSIEURS VERDICTS DE MORTS ACCIDENTELLES — CET ACCIDENT D'HIER APRÈS-MIDI PRES DE BEACONSFIELD

L'enquête du coroner sur la mort de M. Louis Gagné, du no 108, rue Vinet, qui s'est fracturée le cou dans un accident d'automobile, près de Beaconsfield, vers six heures, hier soir, a eu lieu ce matin. Le coroner-adjoint M. Lorenzo Prince, qui a présidé, a rendu un verdict de mort accidentelle, après avoir entendu plusieurs témoignages.

Les principaux témoins ont été: le chauffeur du camion, M. Gagné, qui s'est fracturé l'automobile; M. Gagné avait pris place, le docteur Ranger, qui habite près de l'endroit où l'accident s'est produit et qui s'est rendu auprès du mourant, M. Eugène Normand, le conducteur de l'automobile ou avait pris place la victime, et le détective Ovide Vincent, qui a fait une enquête sur le lieu même de l'accident.

Il appert des témoignages que M. Eugène Normand a tenté de passer entre un camion automobile qui était arrêté près du trottoir et un automobile qui venait de Ste-Anne de Bellevue.

L'espace entre le camion et l'automobile venant de Sainte-Anne de Bellevue était insuffisant pour lui permettre de passer. Pour éviter de frapper l'automobile M. Normand a obliqué vers le camion le frappant. Projeté contre le parevent par la violence du choc, M. Gagné s'est fracturé le cou. Il a succombé environ une demi-heure après l'accident.

Le détective Vincent a assuré à M. Prince que M. Normand ne paraissait nullement sous l'influence de boissons alcooliques et qu'il son avis il était parfaitement sobre. Le docteur Ranger a exprimé l'opinion qu'il s'agissait tout simplement d'un accident.

On avait reçu 38,440,254 boisseaux et livré 38,932,289 boisseaux.

Après la période très active du mois de mai, le port de Montréal jouit actuellement d'un calme relatif.

L'ESPOIR DISPARAIT PEU A PEU

On explique autrement les lueurs que l'on avait prises pour des signaux de détresse donnés par Nungesser et Coli — Les lueurs d'une usine hydro-électrique

LA CHUTE-AUX-GALET, Qué., 17 (S. P. C.). — On a trouvé une explication à l'espèce de mystère qui entourait l'apparition de lumières aperçues à différentes heures, la nuit, depuis dimanche soir jusqu'à jeudi, dans le canton Saint-Germain, au nord de la rivière Saguenay, et qu'on rattachait à la disparition des aviateurs Nungesser et Coli. Il est établi que ces lumières peuvent être celles des usines d'énergie électrique ici. La Chute-aux-Galets est située à 35 milles à l'est de Saint-Germain.

On apprend par différentes personnes que l'usine a été illuminée aux heures où les surveillants des tours ont aperçu des lueurs qu'ils avaient prises pour des signaux de détresse.

ON VOIT ENCORE DES LUEURS

CHICOUTIMI, Qué. 17 (S. P. C.). — Les surveillants des tours, dans la région du lac Saint-Jean, ont encore vu, hier soir, ce qu'on prend pour des signaux de détresse. Les lueurs étaient du côté du canton Saint-Germain. Les surveillants prétendent que ces lueurs sont produites par des fusées.

M. GUTHRIE N'A RIEN CHANGE

OTTAWA, 17 (D. N. C.). — La déclaration que M. Guthrie a faite, hier soir, à Guelph a pris la capitale par surprise. On n'avait encore rien entendu au sujet du changement de date de la convention de Winnipeg. D'ailleurs, on affirme que M. Guthrie n'a pas l'autorité voulue pour rapprocher la convention conservatrice et choisir le 27 septembre au lieu du 11 octobre; seul le comité conservateur chargé de tout organiser a les pouvoirs nécessaires pour prendre une décision de ce genre. Ce comité doit se réunir à Ottawa le 4 juillet; s'il y a quelque chose à faire, c'est lui qui le fera.

On dit d'autre part que le changement de date n'est pas absolument improbable.

Ce matin les conservateurs d'Ottawa ont reçu des explications de M. Guthrie; celui-ci ne carrément le rapport de son discours. Il aurait dit simplement que diverses personnes avaient proposé un changement dans la date de la convention et soutenu qu'il était plus avantageux de se réunir le 27 septembre que le 11 octobre, que cette proposition paraissait avoir certains avantages financiers, entre autres une réduction appréciable dans le prix de transport des députés, et qu'en conséquence cette proposition serait soumise au comité chargé d'organiser la convention à sa réunion du 4 juillet.

Mgr Gosselin recteur de Laval

QUEBEC, 17 (D. N. C.). — Les élections ont eu lieu, ce matin, au Séminaire. Mgr Amédée Gosselin, P.A., a été nommé recteur de l'Université Laval et supérieur du Séminaire de Québec. Il avait déjà occupé ce poste durant six ans, de 1909 à 1915.

Mgr Camille Roy P.A., devient premier assistant et Mgr Gariépy, P.A., deuxième assistant.

M. l'abbé Robert a été nommé directeur spirituel du Grand Séminaire. Directeur du Grand Séminaire, M. l'abbé Cyrille Gagnon; procureur, M. l'abbé Oscar Bergeron; secrétaire de l'Université, M. l'abbé W. Cannon; directeur spirituel du Petit Séminaire, M. l'abbé Vachon; directeur du Petit Séminaire, M. l'abbé G. Savard; préfet des Etudes, M. l'abbé E. Beaudry.

La Russie n'est pas satisfaite

MOSCOU, 17 (S. P. A.). — Le journal Izvestia, l'organe du comité exécutif fédéral des Soviets, s'est joint aux autres journaux pour exprimer sa dissatisfaction au sujet de la sentence imposée à l'assassin du ministre russe à Varsovie. Il déclare que cette sentence va provoquer une juste indignation dans les républiques de l'Union soviétique.

Le journal ajoute qu'il était nécessaire que la Pologne fit un procès expéditif au jeune étudiant qui a assassiné Voykoff, si elle voulait cacher toutes les ramifications de ce crime.

La Russie soviétique attend la décision de la Pologne concernant sa troisième demande, c'est-à-dire la dissolution de la Garde Blanche, organisation russe opérant en Pologne, avant de tirer des conclusions finales pour voir s'il est bien vrai que la Pologne désire garder de bonnes relations de voisinage avec la Russie.

D'autres journaux disent que la sentence n'est qu'un déguisement de la justice et une preuve que la Grande-Bretagne a inspiré la conduite de la Pologne dans cette affaire politique.

LA GUERRE EN CHINE

LONDRES, 17 (S. P. A.). — Une dépêche à l'Exchange Telegraph dit que Ichang, sur la rivière Yangtsé, est rempli de troupes et que les propriétés des étrangers ont été occupées. La dépêche ajoute que la population d'Ichang est inquiète parce que le général nordiste Yang Sen demande une contribution de \$300,000.

On a envoyé des troupes de Chungking pour occuper Wahsien afin de prévenir le retour possible de Yang Sen.

Des remerciements à la White-Star

Mlle Hortense Cartier a adressé une lettre de remerciements à la White-Star, dont elle a été l'invitée pour la traversée de l'océan à bord du *Mégantic*. Mlle Cartier dit qu'elle a fait sur le *Mégantic* la plus agréable de ses traversées et que tous, du capitaine au dernier mousse, se sont efforcés de lui procurer tout le confort possible.

Une fonction pour M. Edouard Hamel

Québec, 17. (D.N.C.). — Le notaire Edouard Hamel, député de Portneuf à la Législature de Québec, serait bientôt nommé registraire en remplacement de feu M. Georges Rinfret.

Le Dr Armand Marcotte, de Saint-Basile, un libéral en vue, se serait ensuite candidat à la succession de M. Hamel, comme député.

Deux ans de bagne

Le juge Perrault a condamné Jean Saint-Laurent, coupable d'avoir volé du plomb estimé à \$200 dans une maison rue Saint-Urbain

Choses de France

La journée triomphale de Voiron

50,000 hommes crient: "la Chartreuse aux Chartreux"

(De la Croix)

La journée du 29 mai fera époque dans les annales dauphinoises. Jamais une foule aussi compacte, aussi disciplinée n'avait été réunie dans la région.

Des le matin, Voiron présente une animation extraordinaire. Tous les trains venant des directions de Grenoble et de Lyon sont bondés; ils ont été doublés. Les tramways régionaux venant de la direction de Saint-Béron, massif de la Chartreuse et de la direction de Vienne, descendent également des flots de voyageurs.

Sur les routes, ce sont de véritables files d'auto-cars qui amènent les manifestants des points les plus éloignés du diocèse, des montagnes de l'Oisans, du Trièves et du Vercors, des plaines de l'Isère, de la vallée du Rhône.

Notons à ce propos que, le samedi soir, le préfet de l'Isère, après avoir convoqué tous les entrepreneurs de transports de Grenoble, avait pris un arrêté qui, sous prétexte de rédemption de la circulation, interdisait l'accès du couvent de la Grande-Chartreuse à ceux des congressistes qui avaient l'intention d'y passer en allant à Voiron. Qu'ait-on redouté? Une invasion n'a pu que souligner l'ampleur d'une manifestation sans précédent dans la région.

LA MESSE

L'église de Voiron, malgré ses vastes proportions, ne pouvait, il s'en faut, contenir les catholiques arrivés dès le matin: la messe du meeting a été célébrée en plein air, dans la vaste propriété Duguey.

Devant l'autel improvisé se presse une foule énorme et recueillie, près de 10,000 hommes. S. Em. le cardinal Maurin, archevêque de Lyon, est présent, à côté de Mgr Caillot, évêque de Grenoble.

La cérémonie se déroule dans une atmosphère de piété. L'évangile, M. le vicaire général Dubey prend la parole. Dans une brève allocution, il rappelle les débuts de la Ligue dauphinoise d'action catholique, ses progrès, son programme. Il invite les catholiques à s'unir sur le terrain de leur foi, de leurs convictions religieuses. Il insiste sur les deux libertés essentielles qui sont encore refusées aux catholiques et qu'ils ont le devoir de revendiquer sans répit: liberté d'association, droit d'enseignement. Voici la conclusion de M. Dubey:

"Aussi, nous avons donné à l'immense réunion de ce jour: voir bientôt, dans leur monastère millénaire, nos Chartreux aimés. Demain, nous voulons entendre dans nos forêts silencieuses les appels argentins des cloches des Matines et savoir que là-haut, les laus perennis, la louange perpétuelle pour laquelle saint Bruno a fondé son ordre illustre, se continue dans le calme apaisant des cloîtres. Plus que jamais notre France a besoin de prières, et dans ce siècle d'impiété et d'immoralité, nous voulons que la prière et la pénitence puissent contre-balancer cette vague d'immoralité qui monte sans fin et provoque le juste courroux du ciel. Pour que nos revendications soient entendues de ceux qui ont qualité pour les accueillir, il faut, Messieurs, qu'un vaste mouvement d'opinion s'accuse chaque jour plus puissant, et pour cela, aidons-nous de notre presse catholique. Que pas un catholique demeure le lecteur du journal neutre, que notre appui à tous aille aux vaillants journaux qui défendent notre cause, la justice et le bon sens le demandent.

"Je dois terminer, Messieurs, et ma conclusion je l'emprunterai au pape Pie X, d'illustre mémoire. L'action catholique se propose de restaurer tout dans le Christ constitue un véritable apostolat à l'honneur et à la gloire du Christ lui-même. Pour bien l'accomplir, il nous faut la grâce divine, et l'apôtre ne la reçoit point s'il n'est uni au Christ. C'est seulement quand nous nous formons le Christ en nous que nous pourrions, plus facilement, le rendre aux familles, à la société. Tous ceux qui sont appelés à diriger ou qui se consacrent à promouvoir le mouvement catholique doivent être des catholiques à toute épreuve."

La cérémonie s'achève par le chant du Credo.

Un déjeuner officiel a réuni autour de S. Em. le cardinal Maurin, de S. G. Mgr Caillot et des orateurs du meeting, les notabilités catholiques de la région, parmi lesquelles on remarquait les représentants des Unions diocésaines de Chambéry, d'Annecy, de Lyon et de Valence. Plusieurs toasts furent portés.

LE MEETING

Avant deux heures, les hommes s'avancent en rangs serrés vers le terrain du Plan Menu, situé près de la ville. L'immense surface ne suffit bientôt plus; l'affluence déborde, en effet, toutes les prévisions et le meeting devient une grandiose manifestation sans précédent dans la région.

A 2 heures, 50,000 hommes sont présents. Lorsque le cardinal Maurin, Mgr Caillot, les orateurs et les dirigeants de la L. D. A. C. prennent place sur l'estrade, ils aperçoivent devant eux une véritable mer humaine.

Après la prière, récitée à haute voix, M. Bonnet-Eymard, président de la Ligue dauphinoise d'action catholique, ouvre le meeting. Il salue dédicatement le cardinal Maurin dont il rappelle l'initiative retentissante en faveur des religieux, et Mgr Caillot qui, en ce dixième anniversaire de sa consécration épiscopale, voit s'épanouir en effluents magnifiques les œuvres catholiques; il remercie orateurs et dirigeants accourus à Voiron. Puis, en un magnifique discours très applaudi, il dit le sens de la journée.

"A tous aussi, s'écrit-il, je dois donner le sens de cette journée: la Chartreuse aux Chartreux."

"Et ce mot, Messieurs, nous le prononçons non pas en mendiant, nous le prononçons avec la dignité d'un homme qui tendant au riche et dédaigneux une main tremblante et humiliée, ne pas en solliciteurs quêtant une

faveur des puissants du jour, non pas en factieux amis du désordre, pas davantage en chercheurs de revanches tapageuses; nous le prononçons, ce mot, en Dauphinois, en Français et en catholiques conscients de leur force et de leur droit, résolus à faire triompher une cause sainte qui est à la fois la cause dauphinoise, française et catholique.

"Dauphinois! nous voulons nos Chartreux, dans leur Chartreuse. Les Chartreux sont à nous! Ils ont défriché et aménagé nos forêts; ils ont édifié nos premiers ponts; ils ont tracé nos premières routes; ils ont reconstruit nos villages incendiés; ils ont appris la parole à nos sourds-muets; ils ont nourri nos pauvres, ils ont soigné gratuitement nos malades. Par tant de bienfaits, les Chartreux sont vraiment nôtres. Ils font partie du Dauphiné, de notre histoire et de notre âme.

"Dauphinois! sans nous soucier des orages et des diffamations qui passent, nous voulons la Chartreuse aux Chartreux!"

"Mais, Messieurs, nous n'arrêtons pas nos regards aux limites de cette province. Notre cause dauphinoise est une cause nationale, et citoyens français, nous défendons ici une cause nationale et française.

"Les moines blancs de la Chartreuse sont pour nous un cher et vivant symbole. En eux, nous voyons tous ceux qui, dans notre pays, hommes ou femmes, quels que soient leur nom et leur bureau — hospitaliers, contemplatifs, prêcheurs, missionnaires ou enseignants, — nous voyons tous ceux qui ont subi l'injustice loi.

"En réclamant le retour de nos Chartreux, nous réclamons le retour de tous nos religieux et de toutes nos religieuses; nous réclamons la liberté pour toutes les glorieuses et saintes livrées du Christ.

"Et ce n'est pas une loi seulement que nous voulons abroger: ce sont toutes les lois fussent-elles nominales, injustes! mais celles-là seules qui, sous prétexte de laïcité, tyrannisent les consciences dans ce pays. Oui, et nous le proclamons hautement, toutes les lois sectaires, nous les voulons détruites, et nous les détruirons; c'est là notre droit, en même temps que notre devoir strict de citoyens français!"

"Lorsque nos Chartreux seront rentrés chez eux, dans leur monastère, par la porte largement ouverte, alors, mais alors seulement, nous saurons que la France ne compte plus de frères ennemis; nous saurons que notre patrie est maternelle à tous ses enfants, et nous saurons qu'aucun d'entre eux ne sera plus forcé dans le sanctuaire de sa conscience."

En vertu de nos droits de catholiques et de la liberté des âmes, M. Bonnet-Eymard exige le retour des religieux et l'abrogation des lois monastiques; puis, au nom des laïques, il fait aux Chartreux, devant Dieu et son représentant, Mgr Caillot, la promesse solennelle de lutter jusqu'à ce que l'injustice soit réparée, jusqu'à ce que les droits de Dieu et de la conscience soient respectés, jusqu'à ce que la justice soit rétablie."

M. Ybarnégary prend la parole. Le député basque dit son émotion en présence de ce spectacle prodigieux. En termes saisissants, il fait une rapide esquisse de l'histoire des Chartreux et du coup de force de 1903. S'appuyant sur le témoignage de Waldeck-Rousseau, il montre l'illegalité de l'expulsion des Chartreux. Aux applaudissements de la foule, il flétrit ceux qui les envoient en exil et à qui la guerre n'a rien appris, notamment le sénateur Léon Perrier. Rappelant la visite de M. Léon Bérard, alors sous-secrétaire d'Etat, qui venait de classer le couvent comme monument historique, l'orateur cite le mot du ministre au cortège de hauts fonctionnaires et de parlementaires qui le suivait: "Je ne sais si les Chartreux reviendront jamais; mais, s'ils doivent venir, inutile d'en fabriquer, il suffit de rappeler ceux qui sont en exil."

Les Chartreux viendront parce qu'ils auront pour eux toutes les forces du droit. La personnalité de M. Ybarnégary demandant que la France redonne à la liberté et à la justice, il s'accommode des gestes de Dieu est saluée d'une ovation enthousiaste.

M. l'abbé Henocque résume en un langage imagé les raisons qui imposent le retour des religieux en France: défendre la société, la famille et la patrie menacées. Les catholiques seront respectés, quand ils voudront être fermes et résolu. A l'oeuvre! ne soyez pas des dormeurs, mais des hommes d'action. Nous tenons le bon bout. (Longues acclamations.)

Mgr Caillot, très acclamé, remercie tous ceux qui ont assuré le succès triomphal de la journée, dont il tire les conclusions en recommandant aux ligues de se faire un tempérament chrétien et d'exalter leur foi. Le succès final est à ce prix.

L'ORDRE DU JOUR

Au milieu d'une formidable acclamation, l'ordre du jour suivant est voté:

50,000 catholiques, réunis le 29 mai, à Voiron, sous la présidence de Mgr Caillot, évêque de Grenoble.

Après avoir entendu les discours de M. Bonnet-Eymard, président de la Ligue dauphinoise d'action catholique; Ybarnégary, député; Henocque, amonieur de Saint-Cyr, et les conclusions de Mgr l'évêque.

Décident de s'opposer de tout leur pouvoir à ce que la Grande-Chartreuse soit occupée par d'autres que par les Chartreux, ses seuls et légitimes propriétaires. La justice, le droit et le bon renom de la France devant l'étranger l'exigent.

Reclament instantanément le retour des Chartreux dans leur maison, illustrée par un passé millénaire de vertu, de prières et de charité.

S'engagent à poursuivre sans trêve ni défaillance, jusqu'à ce qu'ils aient reçu satisfaction, la réparation de l'injustice brutalement perpétrée en 1903.

Associé à la cause des Chartreux celle de tous les religieux de France, victimes, comme eux, de

BONNE SANTE RECOUVREE

Une Mère de onze enfants loue le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Son intéressante expérience

Buckingham, P.Q. — "Je suis mère d'onze enfants vivants, et mon bébé a 6 mois. Je n'ai que 38 ans, et j'ai pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham pour faiblesses et les nerfs. Ma belle-sœur Mme Ed. Bellefeuille, de Ramsayville m'en avait parlé. Pendant 6 ans, j'ai souffert et tous

jours prête à pleurer. Je suis maintenant si heureuse de jouir d'une bonne santé. Ma fille, âgée de 18 ans, en a pris aussi et sera heureuse de recommander à toutes les jeunes filles."

Mme William Parent, Casier 114, Buckingham, P.Q. Pourquoi souffrir tant d'années de nervosité, maux de dos, et autres, propres aux femmes depuis la jeunesse jusqu'à l'âge moyen, quand le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham peut vous soulager?

Dans une récente enquête faite chez toutes les femmes qui emploient le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, plus de 250,000 ont répondu, et 98 pour 100 disent qu'elles ont bénéficié de son emploi.

lois d'exception, et se réclament, contre ces lois arbitrairement appelées intangibles, de leur qualité et de leurs droits de citoyens français.

LE DEFILE GRANDIOSE

Le cortège se forme ensuite sur une longueur de 2 kilomètres et traverse toute la ville. Après les fanions viennent le cardinal Maurin, Mgr Caillot, M. Ybarnégary, M. l'abbé Henocque, le comte de la Roche, une double haie de curieux sympathiques. Tout Voiron est dans la rue ou aux fenêtres. Partout, ce sont des acclamations, aucune note discordante. Le défilé dure près d'une heure.

L'église est vite comble. Sur le parvis et le reste de la place s'écrasent les manifestants. On chante le Credo et des cantiques.

Après le salut, Mgr Caillot donne la bénédiction. Une deuxième bénédiction est donnée du haut du parvis à la foule immense massée sur la place et qui est agenouillée. Puis, de longs cris mille fois répétés éclatent et se prolongent: "Nos Chartreux! Nos Chartreux!"

Cette manifestation, admirable par l'ordre et la discipline, des catholiques, a produit une très vive impression.

M. E.-W. Beatty au Bishop's College

Lennoxville, 17 — M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a adressé la parole aux étudiants du Bishop's College, hier après-midi, à l'occasion de la collation des diplômes aux élèves de cette institution. Les degrés de L.L. D. ont été, en la même circonstance, conférés au président du Pacifique Canadien.

Au cours de ses remarques aux étudiants du Bishop's College, M. Beatty a fortement insisté sur la nécessité pour les jeunes gens de travailler d'une façon soutenue et intelligente, s'ils veulent plus tard réussir socialement et matériellement, et gagner l'estime de leurs concitoyens.

"L'éducation, a-t-il dit, occasionne de grands sacrifices, mais le temps qu'on lui affecte est loin d'être perdu; c'est un placement pour l'avenir dont les dividendes sont les avantages que nous en retirons pour réussir ensuite dans la vie. "Je suis pour la modération dans tout excepté dans l'effort et je crois que vos moments de loisir doivent être occupés à des passe-temps modérés, afin que vous puissiez trouver la diversion mentale et le bien-être physique qui permettront à votre cerveau de fonctionner aisément et sagement."

M. Beatty termina son allocution en félicitant les diplômés de leurs succès et en leur faisant remarquer qu'ils entraient dans la vie active à un moment où le pays offrait d'extraordinaires possibilités.

Chez le coroner

A l'enquête du coroner tenue, hier matin, par M. McMahon dans le cas de la fille Marie-Mathieu, décédée le 2 juin, à la suite d'un accident d'automobile, un verdict d'homicide excusable a été rendu.

Les témoignages ont démontré que la fille, qui sortait de la classe avec une compagnie, aurait quitté le trottoir pour traverser la rue rapidement. Un automobile conduit par M. Alexandre Fontaine, entrepreneur, qui allait à une allure modérée, l'a frappée. La fille a eu le crâne fracturé. L'accident s'est produit, sixième avenue, à Rosemont, et les témoins ont déclaré que le chauffeur avait fait tout en son possible pour éviter l'accident mais que la jeune fille se serait jetée devant la machine pendant que sa compagnie était demeurée à sa place.

Le chauffeur est exoneré de tout blâme.

Le coroner McMahon a profité de la circonstance pour rappeler au public que les cas de décès par violence ou mort soudaine doivent être rapportés dans les vingt-quatre heures sous peine de cinquante dollars d'amende.

Le coroner McMahon a également enquêté dans le cas d'un bébé de huit mois trouvé dans un passage de cours, rue Montclair, près Dorchester, et qui est mort le 11 juin de multiples fractures du crâne. Après avoir entendu les témoignages, le corps de jury a recommandé à la police de continuer ses recherches.

Albert Ferland, qui avait été retenu comme témoin dans cette cause, ayant été le premier à faire la découverte du bébé, a été excusé.

Un verdict de mort subite a été rendu dans le cas de Michael Keating décédé à bord du yacht 104, qui est actuellement amarré à Lachine.

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dit Lafontaine

Avocat

Eugène Simard, b. a., l.l.l.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
92, Notre-Dame Est Montréal

Dentiste

Dr Guillaume Laberge
CHIRURGIEN-DENTISTE
4625 AVENUE ST-DENIS
Près Mont-Royal Montréal 11-7-27

JAMBON ROULE CONTANT

est populaire parce qu'il est LE MEILLEUR

Exigez-le.
Pour nos clients de la campagne:
55-57 marché Bonsecours.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

CORDONNIERS SYNDIQUES

Ce soir, grande assemblée du local no 5 des tailleurs de cuir du Syndicat catholique des cordonniers. La question principale à l'ordre du jour est la préparation de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste. Rapport de M. G. Laurier, agent d'affaires des officiers et des délégués.

Mercredi soir, à l'édifice des syndicats catholiques, a eu lieu une grande assemblée conjointe des locaux nos 1, 2 et 4 pour les monteurs, les machinistes et les travailleurs du cuir à semelle. M. A. Dufresne a présidé la réunion; M. O. Roberge agissait comme secrétaire. Au début de la réunion, initiation de trois nouveaux membres. Adoption, après discussion, du rapport de l'agent d'affaires. Le comité d'organisation du pique-nique annuel du Syndicat des cordonniers, dimanche le 10 juillet, au terrain du Bien-Être de la Jeunesse, a fait un excellent rapport. Les résultats financiers de cette fête champêtre sont excellents; les amis du syndicat ont déjà souscrit une somme de \$500.00 en argent et au delà de 200 prix ont été donnés pour les différents concours sportifs de cette journée.

Les membres du Syndicat des cordonniers entendent bien faire les choses, le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Ils paraderont en très grand nombre insigne à la poitrine et bannière au vent. Après la parade, il y aura service gratuit de rafraîchissements et de tabac à la salle des syndicats catholiques. En plus, chaque local a décidé de faire tirer \$5 en or parmi les présents; cela fera un tirage total de \$25. Seuls ceux qui auront participé à la parade auront droit au tirage. M. C. Tholin a terminé l'assemblée par un appel chaleureux à tous les cordonniers patriotes de se joindre au syndicat, ce jour-là.

EXECUTIF DU CONSEIL

Le comité exécutif du Conseil central des syndicats catholiques s'est réuni hier soir, à la salle des syndicats catholiques, 655, rue de Montigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Discussion de la loi des accidents du travail. Par ordre, E. Provost.

SYNDICAT DES JOURNALIERS

Le Syndicat catholique des journalistes se réunit ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle no 5, édifice des syndicats catholiques, 655, rue de Montigny est. Rapport de M. J.-B. Delisle, agent d'affaires; rapport des officiers et des délégués. Tous les membres sont priés d'assister sans faute. Il y aura discussion sur la préparation de la participation à la parade de la Saint-Jean-Baptiste. Le Syndicat des journalistes invite tous ses membres à assister sans faute à cette assemblée. Il est entendu que le Syndicat sortira son drapeau et cette circonstance et que les membres devront porter leurs insignes. Le Syndicat servira à la fin de la parade des rafraîchissements à tous ses membres à l'édifice des syndicats catholiques. Par ordre, Z. Santerre, président.

EXECUTIF DES PLATRIERS

Le comité exécutif de l'Association des plâtriers s'assemblera ce soir, au bureau de l'agent d'affaires, 655, rue de Montigny est. Conformément à la décision prise à l'assemblée générale du 15 courant, tous les membres qui ont quelque suggestion, réforme, cas irrégulier à soumettre au comité sont les bienvenus; ils devront le faire par écrit. Par ordre.

L'ancêtre des locomotives

Montréal, 17 — L'on construit actuellement aux ateliers de la Pointe-Saint-Charles du chemin de fer National du Canada une locomotive qui offre un curieux contraste avec les léviathans du rail, types "6100" et "4100". C'est-à-dire les plus modernes. Cette locomotive est une réplique de la "Dorchester" qui fut la première à circuler sur rails au Canada. On la construit pour le pape Benoît XV, à la Saint-Jean-Baptiste, à Montréal, le 24 juin prochain. Elle figurera aussi dans le cortège de la Confédération, à Ottawa.

La "Dorchester" a été construite en Angleterre par Stevenson en 1835 et envoyée au Canada l'année suivante. Elle fut achetée par le premier chemin de fer canadien, le

Notaire

Horace Lippé
Placements d'argent — Régime des successions — Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES — MONTREAL

Notaire

Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
30 rue St-Jacques — Montréal

Professeur

LeBlond de Brumath
Bachelier des Universités de France et Laval
Officier d'Académie — Auteur
Préparation à l'étude de la médecine, du droit, de l'art dentaire, de la pharmacie et aux dialectes d'instituteur.

Professeur

René Savoie, I.C.I.E.
Cours préparatoires du professeur
Bachelier de art et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classiques, commerciaux, langues privées
696 SHERBROOKE OUEST.

L'Acadian

MONTREAL — LES PROVINCES MARITIMES

Ce Nouveau Train Salon
Quitte Montréal à 8h 40 du soir (Gare Bonaventure)
Arrive à Halifax à 8h 40 du soir
Excepté le samedi, à partir du 24 juin

Ce train est composé d'un wagon-observatoire à compartiments avec bibliothèque et radio, de wagons-lits modèles et de wagons-restaurants. Wagon-lit modèle direct entre Montréal et Sydney.

Le service à bord de ce nouveau train de luxe pour les Provinces Maritimes est d'une perfection exceptionnelle, et vous aidera à goûter les charmes qui bordent cette magnifique route vers la mer.

Autres Trains Populaires:
L'Express Limité La Maritime Express
De Montréal à (a) 7h du soir (b) 10h 45 du matin (Gare Bonaventure)
Arr. Halifax 10h 50 du soir \$5.35 du soir
(c) tous les jours. (d) Excepté le samedi.

Heure Normale de l'Est à Montréal
Heure Normale de l'Atlantique à Halifax
Réserves de places et renseignements complets auprès de tout agent du Canadien National ou au Bureau des Billets en l'île 230 rue Saint-Jacques, N. 414-731

CANADIEN NATIONAL

Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

SUR LES TRACES DE LA VERENDRYE

UNE EXCURSION

que les Canadiens-français ne doivent pas négliger!

DE QUEBEC A VICTORIA

et retour par train de luxe du Canadien National

7,666 milles en Chemin de fer; 675 milles en auto; 170 milles en bateau; une trentaine de villes visitées.

Géographie physique, humaine. — Histoire nationale, repos et instruction; luxe et confort d'une vacance agréable et intelligente. — Service courtois et français sur tout le parcours. Tournée unique qui vaut bien un voyage outre-océan! Notre pays d'abord!

Sous le patronage des Missionnaires colonisateurs.

DU 27 JUIN AU 16 JUILLET

Prix, TOUS frais compris.

LIT DE HAUT \$275.00
LIT DE BAS \$290.00
SALON à 3 personnes, chacune \$300.00
SALON à 2 personnes, chacune \$335.00

Pour inscription et renseignements s'adresser à
LA LIAISON FRANÇAISE

565, rue St-Jean, Québec.
858 Craig-Ouest, Montréal.

laire seront prochainement, après l'expiration des délais nécessaires, appelé à se prononcer sur les soumissions pour l'achat de ces obligations.

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 336 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone Main 7460).

Le nouveau gérant de la Com. du Port
M. Alexander Ferguson, d'Ottawa récemment nommé gérant général de la Commission du port de Montréal, est arrivé à Montréal, hier, et il est entré en fonctions. Après une courte entrevue avec le sénateur McDougall, président de la Commission, M. Ferguson est retourné à Ottawa où il passera la fin de semaine.

Au collège Bourget

FÊTE DU SUPÉRIEUR ET REUNION DE L'AMICALE

Comme les années passées la fête des anciens à Bourget a revêtu un caractère de grande solennité. Le 6 juin vers 5 heures, Sa Grandeur Mgr Langlois, évêque de Valleyfield arrivait à Choisy en automobile accompagnée de son secrétaire et de ses chanoines Marleau et Mousseau. Le Révérend Père Supérieur était allé à sa rencontre avec l'hon. juge Constantineau et Monsieur le chanoine A. Primeau, curé de Rigaud. A Choisy, le P. Supérieur prit place auprès de Monseigneur. A Dragon, une dizaine d'automobiles attendaient la voiture qui amenait le distingué visiteur. Et l'on se mit en marche vers Rigaud. A l'entrée du village les élèves, un nombre d'anciens, la fanfare du collège, les sociétés avec leurs drapeaux et les officiers des cadets en uniforme saluèrent avec enthousiasme Monseigneur et sa suite.

Ainsi escorté l'évêque de Valleyfield fit son entrée à Rigaud. Jusqu'au collège ce fut une procession triomphale qui appela celle des fêtes du 75e. En arrivant au collège, Monseigneur fut reçu sous le vaste portique par le T. R. P. Dumas, supérieur provincial et une foule d'anciens.

Après le souper de famille, le pèlerinage à la grotte et la visite à la salle de l'Exposition de dessins, les invités descendirent à la salle académique.

RECEPTION ET CONFERENCE

Le collège Bourget était heureux de recevoir à l'occasion de la fête des anciens un conférencier devenu célèbre, M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal. M. Montpetit était accompagné de sa femme. L'hon. A. David, secrétaire provincial et Madame David étaient aussi parmi nous.

Avant de se rendre au collège, les distingués visiteurs ont rendu visite à M. le docteur Montpetit et à l'honorable sénateur Boyer.

LE REVEREND PERE LATOUR

Le R. P. Supérieur salue Mgr l'évêque et lui exprime en des mots bien sentis les sentiments d'affection des élèves actuels et des anciens; il le remercie de sa paternelle affection et lui rappelle que toute cette confiance repose sur la conviction que Monseigneur l'évêque continuera à Bourget, sa bienveillance de lumière, de force et de consolation.

Puis s'adressant aux anciens il rappelle le mot d'ordre de l'année: souffrir, les activités des deux semestres, les heureux résultats des conférences et des cours d'art, le succès de l'inscription, 400 élèves avec une moyenne de 340, la moyenne élevée des excellents en conduite et en application, l'excellent travail de l'Echo de Bourget et de l'Académie St-Ignace, du Cercle Bourget de l'A.C.J.C., le succès des sociétés sportives: goudet, ski, bal, le au camp, tennis, etc., la raffie organisée par les élèves, et la sous-

cription qui dépasse \$65,000. "C'est mon devoir, dit-il en terminant, d'offrir de nouveau l'hommage de notre reconnaissance à M. Lawrence Wilson, M. P., qui nous a payé \$8,000, à M. l'abbé D.-D. Bélanger, curé de Fournier, \$5,000 et M. le curé David Grenier qui par sa dernière lettre nous promet lui aussi \$5,000".

Après la cantate à Saint-Viateur très bien rendue par la chorale sous la direction du R. P. A. Brunelle, c'est le Révérend Père Supérieur souhaite la bienvenue à l'honorable secrétaire de la province et l'invite à adresser la parole.

L'HONORABLE A. DAVID

"M. Montpetit doit vous parler dans un instant, vous le connaissez et vous en dire ce que personnellement je puis en penser, serait ouvrir le livre délicieux où l'amitié a inscrit ses souvenirs.

M. Montpetit a eu le courage de quitter le pays, pour aller ailleurs suivre des études qui devaient en faire une personnalité. Ils sont rares ceux qui comme lui ont eu le courage d'être des novateurs, et qui ont pu, dans tous les domaines, s'élever au-dessus de la terre.

Il eut un autre mérite: celui d'avoir dirigé dans la voie économique la jeunesse intellectuelle studieuse. Nombreux sont ceux qui se réclament de son enseignement. Il fut, dans le vrai sens du mot un novateur, et devant lui je m'incline et sois.

M. EDOUARD MONTPETIT

M. Montpetit remercie le collège Bourget de lui avoir fourni l'occasion de parler dans une chaire et de faire un sermon. Il se propose de dire aux élèves quelques vérités que l'expérience lui a fait connaître, dire les pensées qui s'emparaient de tout homme lorsqu'il pénétré dans un collège classique; puis, après quelques réflexions le conférencier entre dans le vif de son sujet. Aujourd'hui dans le monde entier on recherche la compétence spécialisée.

De quoi est faite cette compétence? A quoi vous préparez-vous? Que développez-vous chez vous?

Après avoir exposé que la compétence spécialisée repose sur une formation générale, laquelle se trouve dans les sciences, qui ouvrent l'esprit développe l'observation, M. Montpetit invite la jeunesse à apprendre son pays par l'observation. "Ayez souci de votre formation, faites de votre vie, une vie intérieure d'abord; vie de prière, vie du cœur, vie de l'intelligence. Si vous acceptez ces quelques idées vous croirez à la compétence spécialisée qui s'acquiert par la culture générale, l'esprit d'observation et la compétence recherchée; vous constituerez alors votre personnalité et vous donnerez à la nation une unité, un être complet. Gagnez l'avenir de notre pays, servez ses intérêts; pour cela commencez par étudier l'admirable histoire qu'on vous a décrite".

M. Montpetit est longuement applaudi lorsqu'il descend de la tribune. L'honorable juge Constantineau remercie le conférencier avec des mots choisis et des expressions heureuses.

Vers 11 heures, après le goûter,

Quand la température change

SHREDDED WHEAT

Toujours savoureux et croquant
Plein de vigueur printanière.
Avec lait ou fruits pour déjeuner

les élections ont lieu et ramènent à la direction de l'Amicale presque les mêmes officiers. Notons quelques figures nouvelles sur le bureau de direction. M. l'abbé Genier, curé de St-Faustin, M. le curé H. Yelle et M. le docteur Ethier. Au milieu des acclamations des anciens on rappelle le souvenir du Révérend Père Charlebois, ancien supérieur qui vient de célébrer le 50e anniversaire de son ordination.

PELERINAGE REGIONAL A LOURDES

Sous la présidence, de Sa Grandeur Monseigneur Langlois, le pèlerinage régional réunit au delà de 3,000 pèlerins. Monseigneur l'évêque célèbre la sainte messe après la procession solennelle du T. S. S. du collège au sanctuaire. Dans un magnifique sermon, M. l'abbé André Bélanger, curé de Saint-André-Avelin, nous parle des misères de Marie et Mgr l'évêque fait une substantielle allocution où il met au grand jour la grandeur sur-naturelle des pèlerinages et les bienfaits qu'on en peut tirer.

BANQUET

A midi, dans le grand réfectoire, au delà de 150 anciens se réunissent autour des tables bien garnies. Mgr l'évêque présidait. On remarquait à la table d'honneur, le P. Supérieur, M. le chanoine Primeau, le Révérend P. Provincial, l'honorable juge Constantineau, l'honorable juge Achim, le chanoine Mousseau, le chanoine Marleau, le prédicateur, M. le chanoine Préville, doyen, M. le curé de Valleyfield, M. le curé de Dorion, M. H. Pilon, M.P.P., et plusieurs autres. La présence de M. Lawrence Wilson, M.P., bienfaiteur insigne du collège, cause une agréable surprise vers la fin du banquet. L'orchestre du collège a donné un splendide programme musical.

Après le banquet, les élèves et le personnel réunis dans l'avenue des érables ont salué Monseigneur à son départ.

C'est alors que M. Wilson, M.P., fit du portique un joli petit discours aux collègues les félicitant de leur tenue, leur rappelant le grand privilège de leur instruction. Il termina en leur promettant à chacun un petit cadeau qu'ils recevront avant les vacances.

Vers 2 heures près de 1,500 personnes se rendirent au calvaire pour assister au chemin de la croix prêché par le Père Lorenzo Gauthier, C.S.V. Ce fut par cet acte de belle fête du 7 juin au Collège Bourget, La Vierge de Lourdes a dû faire descendre d'abondantes bénédictions sur les anciens et les amis de l'Alma Mater. Testis.

Feu M. Ephrem Rondeau

M. Ephrem Rondeau, maire de Saint-Félix de Valois et l'un des citoyens les plus estimés de la paroisse, est décédé mercredi, le 15 juin, à l'âge de 72 ans. Il avait été maire pendant une vingtaine d'années.

Le défunt était le père des abbés Clovis et Georges Rondeau, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu à St-Félix de Valois, ce matin.

A la famille en deuil, le Devoir offre ses sympathies.

BOUDIN
Hygiénique
TAILLEFER
d'un goût fin
VENDU EN BOITE
D'UNE LIVRE
Tél. Amherst 0109-2473

IL Y A QUINZE ANS

Le Devoir du 17 juin 1912

Les cinq juges de la Cour supérieure déclarent illégal le bill Lancaster sur le mariage.

D'après le bill Lancaster, tout mariage contracté suivant les lois de l'endroit où il a lieu devait être considéré comme valide dans tout le Canada, nonobstant toute différence de croyance entre les contractants, et aucun décret canonique ne pouvait l'invalider.

Il est question au conseil municipal de l'expropriation de la Montreal Water and Power Company.

En un an, la ville a dû dépenser \$700,000 par suite des travaux de canalisation effectués dans les quartiers que la compagnie dessert.

Anatole Leroy-Beaulieu, économiste français, frère de Paul Leroy-Beaulieu, est mort à Paris, hier, à l'âge de 70 ans.

La ligue germanique commence une campagne en faveur d'un rapprochement de tous les peuples d'origine germanique.

Feu Mme Marchildon

Trois-Rivières, 17. (D.N.C.) — Mme Alfred Marchildon, née Turcotte, Marie-Louise, épouse du magistrat A. Marchildon, ancien député de Nicolet à Québec, est décédée à l'âge de cinquante-trois ans après une longue maladie.

Elle laisse outre son époux: une fille, Mlle Camille Marchildon; cinq fils: MM. Joseph Marchildon, avocat; Charles, Louis, Gérard et Paul; sa mère, Mme Frank Turcotte; trois sœurs: Mmes C. G. Ogden, de Montréal; Frank I. Ritchie, des Trois-Rivières; Mlle Alice Turcotte, les Trois-Rivières; deux frères: M. l'abbé Joseph Gers Turcotte, du séminaire St-Joseph des Trois-Rivières, et M. Ernest Turcotte.

Victime de l'auto

L'automobile dans lequel il trouvait, ayant frappé un camion, un nommé Louis Gagnier, âgé de 30 ans, domicilié au no 108, rue Vincet, s'est fracturé le cou en frappant avec violence le pare-brise de la voiture, et a succombé une demi-heure environ après l'accident, vers six heures hier soir, sur le chemin de Beaurépaire. Le conducteur de l'automobile, M. Gagnier se trouvait avoir tenté de passer entre le camion et un autre automobile.

Deux frères se noient en même temps

Léopold Moore, 10 ans, et Alfred Moore, 9 ans, deux frères domiciliés au no 60, rue Mousseau, Longue-Pointe, se sont noyés hier après-midi près du rivage de la Longue-Pointe. Les deux enfants se rendaient à l'école en compagnie d'un petit camarade. Comme il était encore de bonne heure ils décidèrent d'aller en chaloupe. Le jeune des frères s'était enfoncé dans l'eau. L'autre ne put le secourir. Tous ont enfoncé rapidement. Ce n'est que fort tard dans l'après-midi que leur petit camarade a parlé de l'accident.

Mort subite

Sherbrooke, 17. (D.N.C.) — M. Georges Busch, 50 ans, chef de police et entrepreneur de pompes funèbres de Cookshire, est décédé subitement. Il laisse une veuve et un fils de 10 ans. Ses funérailles ont eu lieu à l'église catholique de Cookshire.

EATON

Votre garçonnnet a-t-il besoin d'un nouveau complet pour la procession de la Fête-Dieu, dimanche?

Complets Eatonia bleu marine

Avec deux culottes ou pantalons

15.00 et 18.00

CES complets donnent toujours satisfaction aux garçonnets par leur élégance, et aux parents par leur qualité et leur durabilité. D'ailleurs en disant que ce sont des complets EATONIA, cela suffit. En belle cheviote bleu marine, de confection supérieurement soignée, ils comprennent veston, gilet et deux culottes ou deux pantalons. Modèles à devant droit ou croisé. Tailles 27 à 33 pour 9 à 15 ans, avec deux culottes, prix EATONIA, 15.00. Tailles 29 à 37 pour 11 à 19 ans, avec deux pantalons, prix EATONIA, 18.00.

DEUXIEME ETAGE—RUE VICTORIA

THE T. EATON CO. LIMITED

DE MONTREAL

DITES TOUJOURS CONTANT

quand vous demandez un JAMBON

Vous aurez le meilleur

Pour nos clients de la campagne: 55-57 marché Bonsecours.

Un mort qui vit

Augsberg, 17. — Un jeune Allemand de 19 ans, Joseph Schoeffenhuber, a failli se faire jouer un sale tour. Il s'est éveillé, hier matin, à la morgue, au moment où les croque-morts s'emparaient de lui pour l'enterrer.

Pourtant la Faculté de l'hôpital Landshut l'avait déclaré défunt et les parents et amis n'en avaient pas demandé plus long. Le jeune Schoeffenhuber, a prévenu son entourage qu'il l'avenir on agisse avec plus de circonspection à son égard.

Scierie incendiée

Sherbrooke, 17. (D.N.C.) — La scierie de M. Henri Bélliste, de St-Félix de Kingsley vient d'être détruite par un incendie.

Service de wagons-lits

Montréal-Charlottetown, I. P. E. Montréal-Sydney, N. E.

On annonce qu'à partir du 26 juin jusqu'au 23 septembre, le Canadien National fera circuler des wagons-lits avec salon entre Montréal et Charlottetown sur l'océan limité partant de Montréal à 7.00 p.m., ainsi qu'entre Montréal et Sydney sur leur nouveau train l'Acadien partant de Montréal à 6.40 p.m. Les wagons-lits en question circuleront tous les jours excepté les samedis, et l'heure indiquée est l'heure solaire de l'Est.

Pour plus amples détails, réservations, etc., s'adresser à tout agent du Canadien National ou au bureau des billets en ville, 230, rue Saint-Jacques, Montréal, Main 4731. (r.)

LETTRES DE FADETTE

Toutes les séries... 55c franco

Remise spéciale pour les commandes à la douzaine. En vente à la librairie du "Devoir".

Rôtis de Surlonge de Boeuf

Désossés et roulés, viande solide, 6 livres et plus, .55 la livre

Très beaux gigots de brebis, la livre .38

Filets de veau de lait, la livre .38

Epinards montréalais, tendres et frais 3 livres pour .25

Asperges montréalaises, 2 paquets pour .55, le paquet 28

Cantaloups mûrs, fruits choisis, chacun 25

BANANES ROUGES POIRES ALLIGATOR

Ces prix spéciaux pour samedi

Stanford's Limited

128 Mansfield Street
12 Telephones - Plateau 4121

Feuilleton du "Devoir"

La Belle et la Bête

Par Mario DONAL

16 (Suite)

Dans la "Chambre bleue" d'Arthénice, tous les beaux esprits... Mais aussitôt s'interrompant:

— Cet article, qui est une suite, intéressera peu lord O'Brian, madame. S'il vous plaisait de choisir autre chose?

— Non, non, poursuivit, mademoiselle, dit Philippe. Je suis un familier du salon de Mme de Rembouillet. J'y ai fréquenté avec plaisir, et me souviens de mes études françaises. Continuez donc.

Il souriait. Elle s'inclina et reprit sa lecture. Mais il eût été bien en peine d'en répéter un mot. Son esprit suivait le vol léger des phrases, les inflexions charmeuses des syllabes. Goutte à goutte, la paix

pouvait s'abstraire de sa pensée tébrante sous l'influence de cette voix de cristal qui le berçait et le plongeait dans un engourdissement délicieux.

C'était un tableau charmant. Dans l'unique rayon de clarté, la tête blanche de Mme Pawell se dessinait pensive et douce; les doigts fuselés de la vieille dame jouaient avec l'agile crochet d'écaillé; deux beaux rubis qu'elle portait en pendeloques aux oreilles brillaient comme deux points de flamme.

Ghislaine, assise en face, se trouvait encore plus directement dans la coulée lumineuse. Ses cheveux châtains dorés, son teint blond, ressortaient en clair sur le fond vigoureusement teinté. Son profil de médaille avait de délicates transparences, et les longs cils de ses

yeux baissés sur son livre y mettaient de fines ombres mouvantes.

Les doigts de Philippe O'Brian s'allongèrent vers un crayon et des feuilles de papier étalées sur la table. Il les plaça devant lui et, à grands coups, avec une réelle maîtrise, il commença d'esquisser les silhouettes des deux femmes. Il fit de cette menue scène un croquis d'une réalité intense. La lumière vibrante partout, jouait dans les cheveux, rosait les chairs, palpitait dans les gestes. De la tête inclinée de Ghislaine, on ne voyait presque rien, mais ce rien était d'une exquise perfection.

O'Brian était un artiste sincère; son oeuvre vivait. A plusieurs reprises, Mme Pawell avait dirigé son regard vers lui et remarqué son manège; puis elle avait continué à travailler en souriant.

Quand il eut fini, Ghislaine hâta toujours de sa voix suave, dont les paroles étaient un chant; sa nuque souple était à présent dans l'ombre, car la lumière avait légèrement tourné.

Il considéra avec une attention scrupuleuse son dessin, le compara à son modèle, et, ouvrant son portefeuille, l'y enferma.

C'était une sorte de larcin dont,

cependant, il n'éprouvait aucun remords. A peine si, pour les profanes, Mlle de Kerhir se pouvait deviner; le visage de Mme Pawell ressortait seul en pleine clarté.

Puis la voix de la lectrice tomba sur le dernier point. Elle posa la revue sur une petite console à sa portée.

— Bèavo, cria Philippe qui n'avait pas retenu une phrase.

— C'est fort bien, n'est-ce pas? intelligemment documenté, et d'une si jolie langue! L'auteur est un de nos meilleurs critiques.

— Et d'ailleurs vous lisez de façon à faire valoir la prose la plus banale. Compliments sincères, mademoiselle, votre talent nous promet plus d'un plaisir.

La jeune fille rougit, bien que l'éloge n'eût en soi rien d'excessif et que le ton en fût absolument mesuré, mais, dans la bouche de cet homme, il la déroutait. Il ouvrait sur ce caractère des jours inconnus, le montrait encore plus bizarre qu'elle ne se l'était imaginé. La

maladie l'avait-elle changée? Tout son fiel s'était-il épuisé dans ses accès de délire? Elle songea que, sans aucun doute, il lui réservait d'autres surprises.

Au bout d'un moment, il se déclara

fatigué et sonna Joé pour remonter chez lui.

— A demain, dit-il, mademoiselle de Kerhir. A neuf heures, n'est-ce pas?

— Si vous préférez, proposa Mme Pawell, travailler le soir, nous interviendrons nos heures, et le matin, vous prolongerez votre repos.

— Merci, laissons les choses en l'état convenu.

— Il est étonnamment changé, remarqua joveusement la bonne dame quand son frère fut parti. Comme je serais heureuse si je le voyais redevenir ce qu'il était autrefois! J'espère toujours, malgré tout.

Ghislaine ne répondit pas. Elle croyait qu'il ne fallait compter que sur des intermittences de paix, sur des accalmies plus ou moins longues, mais que, jusqu'à la fin, une peine inexorable pèserait sur lord O'Brian.

VI

La galerie poudreuse avait un air de fête. Par les fenêtres ouvertes, le soleil y entrerait à flots, faisant briller les cuivres des armoires, briller les dorures des livres. Le regard s'en allait très loin sur le lac bleu, les montagnes vertes,

L'air semait, dans son vol léger, des baumes frais recueillis sur les pins.

Ghislaine eut, en entrant, une impression agréable; elle vint sur le balcon pour en jouir plus complètement. Elle était seule; lord O'Brian n'était pas encore au travail. Joé avait mis une table en bonne lumière, empli sur un coin des mains de papier blanc, rangé les crayons et les plumes, renouvelé l'encre de l'encrier. Mlle de Kerhir n'avait plus qu'à attendre.

Elle se complaisait aux détails du paysage qui se déroulait devant elle, car elle dominait le mur d'enceinte et, par une échappée de l'épaisse végétation, se découvrait un large pays.

Des parfums de roses mêlés à l'odeur vanillée des lauriers, aux senteurs poivrées des oeillets, lui firent penser que dans le voisinage se trouvaient des habitations moins barbares que le château d'Inchloyan.

L'idée des roses s'associa aussi

tôt dans son esprit au souvenir de Mme Faroll dont le chapelain avait dit: "Grâce à cette excellente paroissienne, toute l'année, notre pauvre autel a des roses".

Depuis, Ghislaine avait, en revenant

Mme Faroll à l'église. Cette dame ressemblait à son fils; elle inspirait à première vue une sympathie extrême. Il serait agréable de faire sa connaissance; mais cette rencontre ne se produirait peut-être jamais. Les circonstances plaçaient Mlle de Kerhir en posture de dépendance, en subalterne du château. Elle n'était plus de la caste privilégiée dont Mme Faroll faisait partie. Dans tout le Royaume-Uni, les catégories sociales sont si nettement franchées que le père Humphrey n'avait pu encore sans doute rapprocher les deux femmes.

Du moins, Ghislaine pensait ainsi.

Droite sur le balcon, découpée en lignes nettes sur le fond de lumière, elle ressemblait à la fée Morgane se levant à quelque incantation solennelle.

Elle ne s'apercevait pas que, depuis un instant, lord O'Brian était entré. Aussi eut-elle un mouvement de recul lorsque, se retournant, elle le vit assis devant la table, le front appuyé sur sa main et le regard perdu dans une contemplation lointaine.

— Je vous demande pardon, monsieur, dit-elle, je ne vous ai point

entendu.

(A suivre)

Le journal est imprimé aux Voe 3381345, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE, (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et propriétaire.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

Le tableau suivant indique les arrivages à Montréal d'œufs, de beurre et de fromage pour hier et les jours correspondants:

	1927	1926
Oufs, caisses	2,468	1,717
Beurre, boîtes	1,586	2,286
Fromage, mles	5,737	5,844

LES PRIX DU GROS FARINE

Le marché de la farine est plus ferme, mais sans changement de prix.

Voici les prix cotés par la maison Elzébet Turgeon, pour la farine et les engrais alimentaires.

Par baril, 2 sacs:	
Première patente	\$9.00
Deuxième patente	\$8.50
Farine forte à boulanger	\$8.30
Farine à pâtisserie	\$7.40

Le marché des engrais est très ferme, mais sans changement de prix. Le marché local est tranquille, mais il y a une très bonne demande pour exportation aux États-Unis.

Sru blanc, tonne	\$41.25
Sru rouge, la tonne	\$34.25
Son, la tonne	\$32.25
Farine d'avoine roulée, 90 lbs \$3.85	
Farine d'avoine roulée, 80 lbs \$3.45	

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du beurre est plus faible. La demande n'est pas meilleure, mais il y a moins d'arrivages.

Le marché du fromage est plus ferme, et il y a une meilleure demande. (Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie)

Beurre:	
De crémère, en boîtes	35s.
De crémère, en blocs	36s.
De cuisine	30s. et 31s.

Fromage:

Québec, doux, meule 20 lbs	21s.
Québec, doux, au morceau	20s.
Canadien fort, mle de 80 lbs	25s.
Canadien fort, au morceau	26s.
Kraft, boîte de 5 lbs	33s.
Kraft, boîte de 1 lb	35s.
Oka	35s.

OEUF

Il n'y a pas de changement sur le marché.

(Prix fournis par la maison J. Limoges & Cie).

Chanteclerc	39s.
Extrêmes	37s.
Premiers	34s.
Seconds	31s.

PRODUITS DE L'ÉRABLE

Sirup:

Canistre de 1 gal.	\$1.75
Canistre de 5 gal., le gal.	\$1.60
Sucre	19 et 20s.

SAINDOUX

En tinette 15s. || Enseau | 15-12s. |
| En bloc d'une livre | 17-12s. |

Saindoux composé:

Enseau	13s. 1-2
En tinette	13s.
En bloc	10s. 1-2

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison Lafond)

Le marché est plus faible et les prix ont baissé un peu. Les patates blanches du district de Montréal coûtent \$2.25 au gros, en sacs de 90 livres; au détail on les vend \$2.50 en sacs de 80 livres.

Les progrès de la Harvie Mining

La Harvie Mining fait toujours des progrès et les rapports qui parviennent de Clérey sont favorables.

Dans le puits Harvie-Thompson, qui est à une profondeur de 125 pieds, on ouvre des galeries du nord au sud, qui avancent en moyenne de 10 pieds par jour.

Sur le segment nord de la galerie, on se propose de faire une ouverture de l'axe en haut, la semaine prochaine, et on s'attend à de bons résultats de cette coupe. Sur le côté sud, la galerie se prolonge encore de 25 à 30 pieds, avant de faire la coupe.

De la mine même de Harvie, arrivent aussi des nouvelles encourageantes. Tunnel à une longueur de près de 600 pieds. Le principal gisement se trouve à 800-pieds de l'entrée du tunnel, dit-on, et les développements sont rendus à un point très intéressant.

A Ringrose, le puits est à une profondeur de 100 pieds, et les travaux sont temporairement arrêtés, afin de faire les réparations nécessaires au monte-charge. Dans quelques jours, une station sera installée et on déterminera les dimensions du gisement, à ce niveau.

C'est exactement dans ce puits, où les échantillons ont été pris dernièrement, dont la teneur en or varie entre \$4.80 et \$6.40, et la teneur en cuivre-rose, quelque chose comme \$20.00.

Des travaux d'exploration se pratique aussi à la surface et de nouvelles découvertes sont rapportées.

On peut avoir une idée de l'étendue des activités de Harvie par les deux récentes découvertes, dont l'une a été faite à 4-1-2 milles au nord du chantier principal de la compagnie, et l'autre à 2-1-2 milles au sud. Elles sont donc éloignées d'une distance de 7 milles, l'une de l'autre.

Dominion Glass

Le conseil d'administration de la Dominion Glass Company, à l'issue de sa réunion d'hier, a remis aux journaux le communiqué suivant:

"La valeur des envois pour les huit mois finissant le 31 mai dépasse celle des envois pour la même période de l'an dernier par 6%."

"Il y a aussi eu une augmentation modérée des recettes nettes."

"Les stocks de produits ouverts dépassent ceux de l'an dernier, à pareille date."

"Notre machinerie fonctionne sans effort à environ 80% de sa capacité."

"Il n'y a pas eu de demande anormale pour les bouteilles."

"Il n'y a pas de doute qu'on peut accepter toutes les commandes qui se présentent."

LE MARCHÉ EN BANQUE DE MAI

En dépit de l'apport constant du groupe "société", le chiffre de l'émission en mai est près de moitié inférieur à celui d'avril 1927, légèrement supérieur à celui de mai 1926 et de plus du double comparé à mai 1925. Voici, d'ailleurs, les détails des émissions du mois:

Provinces	\$ 6,000,000
Municipalités	2,216,935
Sociétés	30,200,000
	\$38,416,935

On remarque la faible apport municipal. C'est d'ailleurs la tendance depuis le commencement de l'année à voir se raréfier les émissions de ce groupe. En effet, en mai 1926, ce groupe fournissait \$6,391,000 et en mai 1925, \$7,170,000. Il semble que pour l'instant les municipalités se sont suffisamment pourvues de capitaux pour poursuivre pendant assez longtemps leurs différents travaux. Il s'agit assez souvent d'emprunt de remboursement.

Le groupe "société", comme on le dit plus haut, maintient ses positions. En avril 1927, ce groupe avait apporté \$30,960,000. C'est un chiffre sensiblement égal à celui du mois dernier. Mais en mai 1926, en mai 1925, \$2,475,000 et en mai 1925, \$5,895,000. On constate, par ce fait, toute l'importance du groupe "société" pour le marché en banque. Il soutient presque à lui seul la très forte demande de valeurs de placement. Cette situation n'a pas manqué d'avoir quelque effet. Les obligations d'Etat et municipales faisant défaut, les vieilles émissions du groupe ont enregistré peu à peu des plus-values fort intéressantes.

La tendance à voir disparaître le 5% municipal n'a fait que s'accroître. C'est ainsi que pendant le mois les obligations de la VILLE D'HAMILTON ne coûtèrent que 4.78% et celles de la VILLE DE MONCTON 4.61%. Parmi les valeurs adjudicées ou offertes pendant le mois on peut signaler:

PROVINCES

Nouvelle-Ecosse	\$6,000,000	4%	4 mois
-----------------	-------------	----	--------

MUNICIPALITES

Ontario			
Canton East York	762,595	5 1/2%	10 versem.
Hamilton	557,100	4 1/2 à 5%	div. échém.
Perth	233,649	5%	20 versem.

Québec			
Amos	38,500	5 1/2%	série 15 ans
Laval des Rapides	10,000	5%	20 ans

Nouveau Brunswick			
Moncton	115,000	4 1/2%	20 ans

SOCIÉTÉS

Bell Telephone Co.	10,000,000	5%	30 ans
Montreal Island Power Co.	8,000,000	5 1/2%	30 ans
Investment Bond & Share Corp.	4,000,000	5%	20 ans
Montreal Coke & Mfg. Co.	4,000,000	5 1/2%	20 ans
United Securities Ltd.	3,600,000	5 1/2%	25 ans
Dredging Contractors Ltd.	500,000	6 1/2%	20 ans

Emission adjudgée à la maison Leclerc

La maison René T. Leclerc, inc. a été l'heureux soumissionnaire pour l'émission d'obligations de la municipalité scolaire de St-Eduard de Frasnville. L'émission est au montant de \$37,500 et comprend surtout des obligations à court terme.

Voici la liste des soumissionnaires: René T. Leclerc, inc., 99.20; Lagueux & Darveau, Ltd., 99.17; L. G. Beaubien & Corp. des Obligations Municipales, 99.16; Brav, Caron & Dubé, 98.92; Corporation de Prêts de Québec, 98.80; Royal Securities Corporation, 98.76; Ver-sailles, Vidricaire & Boullais, Lée, 98.27; Hamel, Fugère & Cie, 98.12; Crédit Canadien, inc., 96.47.

L'échange des valeurs allemandes

Le consulat allemand à Montréal nous fait tenir le communiqué suivant:

Certains détenteurs d'obligations allemandes, qui ont échangé leurs titres pour des certificats de tirage et des obligations de l'emprunt de liquidation de la dette, disposent de leurs certificats en faveur de personnes sans scrupule qui profitent de l'ignorance de ces détenteurs.

Les certificats de tirage attachés aux obligations de l'emprunt de liquidation de la dette, donnés en échange pour les anciennes obligations, seront rachetés, au cours d'une période de trente ans, à cinq fois le montant nominal, plus un intérêt de 4 1/2% à partir du 1er janvier 1928. Ainsi, un certificat de tirage d'un montant nominal de 100 reichsmark sera remboursé à 500 reichsmark plus l'intérêt. Le prix actuel du marché pour ces certificats est d'environ \$76.00.

Il ne faut pas oublier que, pour rembourser les certificats du tirage, une obligation de l'emprunt de liquidation de la dette doit y être jointe; ainsi, le prix actuel de \$76 cité dans l'exemple ci-dessus pour un certificat de 100 reichsmark comporte l'obligation de l'emprunt de liquidation de la dette du même montant.

Les banques allemandes sont prêtées à aviser les porteurs de certificats aussitôt que leurs numéros auront été tirés, pourvu que les titres leur soient confiés.

Le délai fixé pour l'échange des obligations allemandes tire à sa fin. Tous les emprunts en marks de l'Etat allemand, c'est-à-dire les obligations des Etats de Prusse, Bavière, Wurtemberg, Bade, Hesse, Mecklembourg-Schwerin, Oldenbourg qui ont été assumés par le Reich, doivent être échangés avant la fin du mois. Les obligations qui n'auront pas été présentées avant cette date seront annulées et ne représenteront plus aucune réclamation con-

A remarquer la faible émission du municipal québécois, — moins de \$50,000.

Dans le groupe "société", c'est surtout la diversité des émissions qui caractérise le mois. Ce sont, toutefois, surtout des titres de services publics ou des titres qu'on peut assimiler à ce genre. Inutile d'insister sur l'intérêt que présentent les obligations BELL TELEPHONE. Cette compagnie représente l'un des services publics les plus importants et dont les progrès sont parallèles à la vie économique même du pays.

La Montreal Island & Power constitue l'une des rares usines hydro-électriques situées sur l'île de Montréal même. Cette compagnie est intimement liée à la Montreal Light Heat & Power.

Les obligations de l'Investment Bond & Share représentent une valeur d'investissement très spécialisée surtout dans les titres de services publics.

La Montreal Coke & Manufacturing Company est une industrie que l'on peut souhaiter voir réussir au pays, car elle utilise une matière première très abondante dans l'extrême est du pays — la houille, et fournit un sous-produit fort utile — le coke. Cette compagnie est aussi mêlée assez près à la Montreal Light Heat & Power.

Quant à la United Securities, c'est encore un autre service public qui participe à la bonne renommée de la Montreal Light Heat & Power et de la Shawinigan. C'est en somme une société d'administration qui contrôle certains services publics dont la Montreal Tramways.

On admettra que les capitalistes ont pu satisfaire leurs désirs, car le choix était varié et pouvait s'exercer sur des valeurs également solides et relativement rémunératrices.

La situation financière du marché est des plus encourageantes, les dépôts progressent régulièrement dans les banques et, en dépit de la période d'été qui s'annonce, les cours sont stables et la demande soutenue.

(Etude Économiques — Service de la Statistique — Maison René T. Leclerc, inc.)

BOURSE DE MONTREAL

DE 10 A 11 H. A.M.

Cours fournis par la maison L.G. Beaubien & Cie, 50, rue Notre-Dame, Montréal.

Asbestos Corporation Comm., 10 à 23 1/2.

Consolidated Traction, 100 à 165 1/2 à 166 1/2.

15 à 165 1/2 à 166 1/2 à 167 1/2 à 168 1/2 à 169 1/2 à 170 1/2 à 171 1/2 à 172 1/2 à 173 1/2 à 174 1/2 à 175 1/2 à 176 1/2 à 177 1/2 à 178 1/2 à 179 1/2 à 180 1/2 à 181 1/2 à 182 1/2 à 183 1/2 à 184 1/2 à 185 1/2 à 186 1/2 à 187 1/2 à 188 1/2 à 189 1/2 à 190 1/2 à 191 1/2 à 192 1/2 à 193 1/2 à 194 1/2 à 195 1/2 à 196 1/2 à 197 1/2 à 198 1/2 à 199 1/2 à 200 1/2 à 201 1/2 à 202 1/2 à 203 1/2 à 204 1/2 à 205 1/2 à 206 1/2 à 207 1/2 à 208 1/2 à 209 1/2 à 210 1/2 à 211 1/2 à 212 1/2 à 213 1/2 à 214 1/2 à 215 1/2 à 216 1/2 à 217 1/2 à 218 1/2 à 219 1/2 à 220 1/2 à 221 1/2 à 222 1/2 à 223 1/2 à 224 1/2 à 225 1/2 à 226 1/2 à 227 1/2 à 228 1/2 à 229 1/2 à 230 1/2 à 231 1/2 à 232 1/2 à 233 1/2 à 234 1/2 à 235 1/2 à 236 1/2 à 237 1/2 à 238 1/2 à 239 1/2 à 240 1/2 à 241 1/2 à 242 1/2 à 243 1/2 à 244 1/2 à 245 1/2 à 246 1/2 à 247 1/2 à 248 1/2 à 249 1/2 à 250 1/2 à 251 1/2 à 252 1/2 à 253 1/2 à 254 1/2 à 255 1/2 à 256 1/2 à 257 1/2 à 258 1/2 à 259 1/2 à 260 1/2 à 261 1/2 à 262 1/2 à 263 1/2 à 264 1/2 à 265 1/2 à 266 1/2 à 267 1/2 à 268 1/2 à 269 1/2 à 270 1/2 à 271 1/2 à 272 1/2 à 273 1/2 à 274 1/2 à 275 1/2 à 276 1/2 à 277 1/2 à 278 1/2 à 279 1/2 à 280 1/2 à 281 1/2 à 282 1/2 à 283 1/2 à 284 1/2 à 285 1/2 à 286 1/2 à 287 1/2 à 288 1/2 à 289 1/2 à 290 1/2 à 291 1/2 à 292 1/2 à 293 1/2 à 294 1/2 à 295 1/2 à 296 1/2 à 297 1/2 à 298 1/2 à 299 1/2 à 300 1/2 à 301 1/2 à 302 1/2 à 303 1/2 à 304 1/2 à 305 1/2 à 306 1/2 à 307 1/2 à 308 1/2 à 309 1/2 à 310 1/2 à 311 1/2 à 312 1/2 à 313 1/2 à 314 1/2 à 315 1/2 à 316 1/2 à 317 1/2 à 318 1/2 à 319 1/2 à 320 1/2 à 321 1/2 à 322 1/2 à 323 1/2 à 324 1/2 à 325 1/2 à 326 1/2 à 327 1/2 à 328 1/2 à 329 1/2 à 330 1/2 à 331 1/2 à 332 1/2 à 333 1/2 à 334 1/2 à 335 1/2 à 336 1/2 à 337 1/2 à 338 1/2 à 339 1/2 à 340 1/2 à 341 1/2 à 342 1/2 à 343 1/2 à 344 1/2 à 345 1/2 à 346 1/2 à 347 1/2 à 348 1/2 à 349 1/2 à 350 1/2 à 351 1/2 à 352 1/2 à 353 1/2 à 354 1/2 à 355 1/2 à 356 1/2 à 357 1/2 à 358 1/2 à 359 1/2 à 360 1/2 à 361 1/2 à 362 1/2 à 363 1/2 à 364 1/2 à 365 1/2 à 366 1/2 à 367 1/2 à 368 1/2 à 369 1/2 à 370 1/2 à 371 1/2 à 372 1/2 à 373 1/2 à 374 1/2 à 375 1/2 à 376 1/2 à 377 1/2 à 378 1/2 à 379 1/2 à 380 1/2 à 381 1/2 à 382 1/2 à 383 1/2 à 384 1/2 à 385 1/2 à 386 1/2 à 387 1/2 à 388 1/2 à 389 1/2 à 390 1/2 à 391 1/2 à 392 1/2 à 393 1/2 à 394 1/2 à 395 1/2 à 396 1/2 à 397 1/2 à 398 1/2 à 399 1/2 à 400 1/2 à 401 1/2 à 402 1/2 à 403 1/2 à 404 1/2 à 405 1/2 à 406 1/2 à 407 1/2 à 408 1/2 à 409 1/2 à 410 1/2 à 411 1/2 à 412 1/2 à 413 1/2 à 414 1/2 à 415 1/2 à 416 1/2 à 417 1/2 à 418 1/2 à 419 1/2 à 420 1/2 à 421 1/2 à 422 1/2 à 423 1/2 à 424 1/2 à 425 1/2 à 426 1/2 à 427 1/2 à 428 1/2 à 429 1/2 à 430 1/2 à 431 1/2 à 432 1/2 à 433 1/2 à 434 1/2 à 435 1/2 à 436 1/2 à 437 1/2 à 438 1/2 à 439 1/2 à 440 1/2 à 441 1/2 à 442 1/2 à 443 1/2 à 444 1/2 à 445 1/2 à 446 1/2 à 447 1/2 à 448 1/2 à 449 1/2 à 450 1/2 à 451 1/2 à 452 1/2 à 453 1/2 à 454 1/2 à 455 1/2 à 456 1/2 à 457 1/2 à 458 1/2 à 459 1/2 à 460 1/2 à 461 1/2 à 462 1/2 à 463 1/2 à 464 1/2 à 465 1/2 à 466 1/2 à 467 1/2 à 468 1/2 à 469 1/2 à 470 1/2 à 471 1/2 à 472 1/2 à 473 1/2 à 474 1/2 à 475 1/2 à 476 1/2 à 477 1/2 à 478 1/2 à 479 1/2 à 480 1/2 à 481 1/2 à 482 1/2 à 483 1/2 à 484 1/2 à 485 1/2 à 486 1/2 à 487 1/2 à 488 1/2 à 489 1/2 à 490 1/2 à 491 1/2 à 492 1/2 à 493 1/2 à 494 1/2 à 495 1/2 à 496 1/2 à 497 1/2 à 498 1/2 à 499 1/2 à 500 1/2 à 501 1/2 à 502 1/2 à 503 1/2 à 504 1/2 à 505 1/2 à 506 1/2 à 507 1/2 à 508 1/2 à 509 1/2 à 510 1/2 à 511 1/2 à 512 1/2 à 513 1/2 à 514 1/2 à 515 1/2 à 516 1/2 à 517 1/2 à 518 1/2 à 519 1/2 à 520 1/2 à 521 1/2 à 522 1/2 à 523 1/2 à 524 1/2 à 525 1/2 à 526 1/2 à 527 1/2 à 528 1/2 à 529 1/2 à 530 1/2 à 531 1/2 à 532 1/2 à 533 1/2 à 534 1/2 à 535 1/2 à 536 1/2 à 537 1/2 à 538 1/2 à 539 1/2 à 540 1/2 à 541 1/2 à 542 1/2 à 543 1/2 à 544 1/2 à 545 1/2 à 546 1/2 à 547 1/2 à 548 1/2 à 549 1/2 à 550 1/2 à 551 1/2 à 552 1/2 à 553 1/2 à 554 1/2 à 555 1/2 à 556 1/2 à 557 1/2 à 558 1/2 à 559 1/2 à 560 1/2 à 561 1/2 à 562 1/2 à 563 1/2 à 564 1/2 à 565 1/2 à 566 1/2 à 567 1/2 à 568 1/2 à 569 1/2 à 570 1/2 à 571 1/2 à 572 1/2 à 573 1/2 à 574 1/2 à 575 1/2 à 576 1/2 à 577 1/2 à 578 1/2 à 579 1/2 à 580 1/2 à 581 1/2 à 582 1/2 à 583 1/2 à 584 1/2 à 585 1/2 à 586 1/2 à 587 1/2 à 588 1/2 à 589 1/2 à 590 1/2 à 591 1/2 à 592 1/2 à 593 1/2 à 594 1/2 à 595 1/2 à 596 1/2 à 597 1/2 à 598 1/2 à 599 1/2 à 600 1/2 à 601 1/2 à 602 1/2 à 603 1/2 à 604 1/2 à 605 1/2 à 606 1/2 à 607 1/2 à 608 1/2 à 609 1/2 à 610 1/2 à 611 1/2 à 612 1/2 à 613 1/2 à 614 1/2 à 615 1/2 à 616 1/2 à 617 1/2 à 618 1/2 à 619 1/2 à 620 1/2 à 621 1/2 à 622 1/2 à 623 1/2 à 624 1/2 à 625 1/2 à 626 1/2 à 627 1/2 à 628 1/2 à 629 1/2 à 630 1/2 à 631 1/2 à 632 1/2 à 633 1/2 à 634 1/2 à 635 1/2 à 636 1/2 à 637 1/2 à 638 1/2 à 639 1/2 à 640 1/2 à 641 1/2 à 642 1/2 à 643 1/2 à 644 1/2 à 645 1/2 à 646 1/2 à 647 1/2 à 648 1/2 à 649 1/2 à 650 1/2 à 651 1/2 à 652 1/2 à 653 1/2 à 654 1/2 à 655 1/2 à 656 1/2 à 657 1/2 à 658 1/2 à 659 1/2 à 660 1/2 à 661 1/2 à 662 1/2 à 663 1/2 à 664 1/2 à 665 1/2 à 666 1/2 à 667 1/2 à 668 1/2 à 669 1/2 à 670 1/2 à 671 1/2 à 672 1/2 à 673 1/2 à 674 1/2 à 675 1/2 à 676 1/2 à 677 1/2 à 678 1/2 à 679 1/2 à 680 1/2 à 681 1/2 à 682 1/2 à 683 1/2 à 684 1/2 à 685 1/2 à 686 1/2 à 687 1/2 à 688 1/2 à 689 1/2 à 690 1/2 à 691 1/2 à 692 1/2 à 693 1/2 à 694 1/2 à 695 1/2 à 696 1/2 à 697 1/2 à 698 1/2 à 699 1/2 à 700 1/2 à 701 1/2 à 702 1/2 à 703 1/2 à 704 1/2 à 705 1/2 à 706 1/2 à 707 1/2 à 708 1/2 à 709 1/2 à 710 1/2 à 711 1/2 à 712 1/2 à 713

LA VIE SPORTIVE

Le Kindergarten sera l'épreuve principale de la matinée

Cette classique sera disputée cet après-midi à la piste de Blue Bonnets — Les inscriptions dans les courses de la journée d'ouverture

L'ouverture de la saison du turf à Montréal, sous les auspices de la Canadian Racing Association, aura lieu cet après-midi à Blue Bonnets. Un coup d'oeil sur le programme de la première matinée prouve que les chevaux ne sont pas rares à Montréal, car les courses de cet après-midi ont obtenu 78 inscriptions.

Le Kindergarten, ouvert à la jeune division, doté d'une bourse de \$2,000 ajoutés, sera le numéro principal de la matinée d'ouverture. Il a été fermé avec sept inscriptions et l'établissement Walter J. Salmon semble avoir la part du lion à sa merci, étant représenté par des chevaux comme Black Friar et Congress. Ella Rufus, qui a fait sa marque à Ottawa, et Maurice, à qui on concède de bons exercices seront probablement ceux qui livreront la lutte aux porte-couleurs de l'élevage de New-York.

Le Kindergarten est l'une des plus vieilles classiques de l'histoire du Montreal Jockey Club. Il fut institué en 1907, alors que Larikin, à Tom Clyde, triompha. Le record de la classique est détenu par Sir Harry, de l'écurie Seagram, qui a couvert la distance en 59 4/5 secondes l'an dernier. C'est là que Sir Harry commença à prouver sa classe et à l'âge de trois ans il gagnait le Handicap Cochrane, la plus riche course de la saison d'hiver aux Etats-Unis.

Le Handicap Blue Bonnets, de six furlongs, sera un autre numéro spécial cet après-midi. Il a obtenu dix nominations, après avoir fermé avec quatorze éligibles. Le handicappeur a décerné la plus lourde pesanture à Powhattan, qui devra porter 118 livres. D'un autre côté, Accomplish est certain de lui faire la lutte. Sa dernière victoire à Ottawa a suscité de nombreux commentaires et on est d'opinion qu'il sera difficile à battre.

Le programme de cet après-midi est varié et il y a des courses pour tous les goûts. Le programme comporte trois "sprints" et quatre courses

longue distance. La première course aura lieu à 2.45 heures.

Voici la liste des inscrits aux courses de cet après-midi:

Première course, \$800, à réclamer, 3 ans et plus, 5-12 furlongs: Senior, 109, May Bar, 101, Olive Dexter, 106, Blink Bay, 110, Firegod, 109, Blacksmith, 115, Crimud, 111, Benny Rubin, 115, Lois Rinehart, 103, Netherby, 108, Blether, 111, Quadrille 106, Carol 114, Lady Essington 109, Old Broadway 111, Westward Ho 101, Black Sea 112. Aussi éligibles: Sol 103, Lady Corrieth 100, Martini 109.

Deuxième course, \$800, à réclamer, 3 ans et plus, chevaux canadiens, 1 mile — If and Andis 102, Urgo 2nd 103, Sphericity 99, Phariot 115, Brevet 104, Shepard of the Hills 114, Royal Pearl 116.

Troisième course, \$800, à réclamer, 4 ans et plus, 1 mile — Mainmonides 106, Subtle 109, Village of Hill 100, Colonel Carr 108, Dr Jiggs 102, Dubric 107, Evelyn 107, Golden Glenn 113, Voshell 111, Mohamed Jamel 113, Real Artist 107, Harp of Prophecy 99.

Quatrième course, \$2,000, "The Kindergarten Stakes", 2 ans, 5 furlongs — Black Friar 114, The Detective 107, Solace 107, Charm 115, Maurice 118, Congress 107, Ella Rufus 107.

Entrée Walter J. Salmon.

Cinquième course, \$1,200, "The Blue Bonnets Handicap", 3 ans et plus, 6 furlongs — Pygmalion 98, Sunard 107, Sandhill 109, Powhatan 118, Worthmore 116, Accomplish 106, Patricia J. 106, Dignus 103, Ace of Aces 2nd 100, Rolls Royce 108.

Sixième course, \$1,000, "The Cartierville", 3 ans et plus, 1 mile — Accokeek 97, Rock Thorough 100, Danger Signal 103, Great Rock 105, Hoi Polloi 106, Thestylis 100, Wandering Minstrel 110, Carom 111.

Septième course, \$800, à réclamer, 3 ans et plus, 1-1.8 mile — Duckling 101, Pathan 109, Goldbeater 117, Alletach 107, Faddy 106, Friday 13th 106.

St-Paul 13 19 1
St-Louis 30 21 588
New-York 27 26 509
Boston 26 32 448
Philadelphia 28 28 404
Cincinnati 19 31 380
Syracuse 4 23 641
Buffalo 37 22 627
Baltimore 35 24 593
Toronto 33 29 532
Rochester 30 27 526
Newark 31 32 492
Jersey City 25 33 431
Reading 9 51 150

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 00015201—10 15 3
Boston 30004004x—11 16 3
hie, Karr, Buckeye et L. Sewell; Weller, Kundgreen, Harris, Russell, Ruffing et Hofmann, Hartley.

Détroit 00000001—8 1
Washington 000000010—1 4 3
Stoner et Bassler; Thurston et Ruel.

Saint-Louis 000000001—1 7 2
New-York 30500000x—8 9 2
Zachary, Gaston et Schang; Hoyt et Grabowski.

Chicago 102100000—4 11 1
Philadelphia 000000000—0 8 0
Connally et McCurdy; Ehmke, Pate et Cochrane.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn 000000010—1 7 1
Cincinnati 0251003x—13 10 3
Pettit, Ehrhardt, Mcweeney et Hargrave; Henline; Lulu et Hargrave.

Philadelphia 00000000x—2 4 1
Chicago 004000021x—7 6 1
Pruett, Scott et Wilson; Carlson et Hartnett.

Boston 000000000—0 6 1
Pittsburgh 10102002x—6 13 0
Greenfield, Smith, Mills et Hogan; Meadows et Smith, Joach.

New-York 003032020—13 18 2
Saint-Louis 200000012—5 12 0
Barnes et Taylor, O'Neill, McGraw, Kean, H. Bell et Snyder, Schulte.

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto 010001203—7 12 2
Newark 00206000x—8 16 0
Faulkner, Gordnier et Hargrave; Rens; Buntley, Cheaves et Manion.

Buffalo 203001110—9 15 0
Jersey City 000000000—0 7 2
Stryker et Devine; Coffman, Allen et Daly.

Deuxième partie:

Buffalo 00000024—6 9 1
Jersey City 1100001—3 7 2
Leverenz et Pond, Devine; J. C. Ellis, Parks et Cobb.

Syracuse 000150100—7 6 2
Baltimore 000200010—3 8 3
Hallahan et Schang; Henderson, Vincent et Lake.

Rochester 2000010102—6 11 2
Reading 0001003000—4 7 2
Bagg, Smith et Walsh; Roupick, Harrison et Davis.

ASSOCIATION AMERICAINE

Toledo 0 5 4
Healey et Gaston; Ryan et Urban.

Minneapolis 0 4 2
Columbus 4 7 0
Malone, Wilson et Kenna; Meeker et Ferrell.

Kansas City 4 9 0
Indianapolis 1 6 0
Sheehan et Peters; Burwell et Florence.

Milwaukee 5 8 2
Louisville 1 7 3
Gearin et Young; Wilkinson, Friday et McMullen.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 00015201—10 15 3
Boston 30004004x—11 16 3
hie, Karr, Buckeye et L. Sewell; Weller, Kundgreen, Harris, Russell, Ruffing et Hofmann, Hartley.

Détroit 00000001—8 1
Washington 000000010—1 4 3
Stoner et Bassler; Thurston et Ruel.

Saint-Louis 000000001—1 7 2
New-York 30500000x—8 9 2
Zachary, Gaston et Schang; Hoyt et Grabowski.

Chicago 102100000—4 11 1
Philadelphia 000000000—0 8 0
Connally et McCurdy; Ehmke, Pate et Cochrane.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn 000000010—1 7 1
Cincinnati 0251003x—13 10 3
Pettit, Ehrhardt, Mcweeney et Hargrave; Henline; Lulu et Hargrave.

Philadelphia 00000000x—2 4 1
Chicago 004000021x—7 6 1
Pruett, Scott et Wilson; Carlson et Hartnett.

Boston 000000000—0 6 1
Pittsburgh 10102002x—6 13 0
Greenfield, Smith, Mills et Hogan; Meadows et Smith, Joach.

New-York 003032020—13 18 2
Saint-Louis 200000012—5 12 0
Barnes et Taylor, O'Neill, McGraw, Kean, H. Bell et Snyder, Schulte.

LIGUE INTERNATIONALE

Toronto 010001203—7 12 2
Newark 00206000x—8 16 0
Faulkner, Gordnier et Hargrave; Rens; Buntley, Cheaves et Manion.

Buffalo 203001110—9 15 0
Jersey City 000000000—0 7 2
Stryker et Devine; Coffman, Allen et Daly.

Deuxième partie:

Buffalo 00000024—6 9 1
Jersey City 1100001—3 7 2
Leverenz et Pond, Devine; J. C. Ellis, Parks et Cobb.

Syracuse 000150100—7 6 2
Baltimore 000200010—3 8 3
Hallahan et Schang; Henderson, Vincent et Lake.

Rochester 2000010102—6 11 2
Reading 0001003000—4 7 2
Bagg, Smith et Walsh; Roupick, Harrison et Davis.

ASSOCIATION AMERICAINE

Toledo 0 5 4
Healey et Gaston; Ryan et Urban.

Minneapolis 0 4 2
Columbus 4 7 0
Malone, Wilson et Kenna; Meeker et Ferrell.

Kansas City 4 9 0
Indianapolis 1 6 0
Sheehan et Peters; Burwell et Florence.

Milwaukee 5 8 2
Louisville 1 7 3
Gearin et Young; Wilkinson, Friday et McMullen.

LE TENNIS

JOUTE D'EXHIBITION EN ANGLETERRE ALORS QUE TILDEN ET HUNTER SONT SORTIS VICTORIEUX. — LE TOURNOI JUNIOR. — INAUGURATION AU CLUB AHUNTSCIC

Manchester, Angl., 17. — Une équipe des Etats-Unis, composée de Hunter et de Tilden, a rencontré une équipe d'Angleterre. Les deux premiers simples d'une série de cinq parties, dont quatre simples et un double, ont été disputés hier après-midi.

Francis T. Hunter a éprouvé beaucoup de difficultés à l'emporter sur E. Higgs. Dans le premier set, les parties montèrent également des deux côtés. Vers la fin, Hunter fit un ralliement et gagna ce premier set par 7-5.

Dans le deuxième, il ne put résoudre le jeu solide de son adversaire qui faisait des placements superbes. Tout ce que l'Américain put faire, ce fut de gagner trois parties contre son adversaire six.

Le troisième set fut, de toute la rencontre, le plus âprement contesté. Les deux joueurs aux prises comprenaient que la partie dépendait presque du gain de ce set. Hunter eut recours à ses services les plus rapides et il réussit ainsi à compter des points à des moments très importants. Alors que les deux joueurs avaient chacun 7 parties à leur actif, Hunter en prit deux de suite et le set par 9-7.

Higgs fit de vains efforts pour l'emporter dans le set final. Hunter, confiant de l'avantage qu'il avait pris, joua avec plus de sûreté et n'eut que peu de difficulté à gagner par 6-4.

William Tilden n'avait pas un adversaire de sa force en Donald Greig, qu'il a facilement battu par 6-0, 6-0, 6-2.

Les balles rapides de l'ancien champion d'Amérique prenaient continuellement Greig hors de position bien qu'il se donnât un mal énorme à essayer de les atteindre.

Les rencontres de demain mettront aux prises les mêmes joueurs en double cette fois-ci.

LE TENNIS

JOUTE D'EXHIBITION EN ANGLETERRE ALORS QUE TILDEN ET HUNTER SONT SORTIS VICTORIEUX. — LE TOURNOI JUNIOR. — INAUGURATION AU CLUB AHUNTSCIC

Manchester, Angl., 17. — Une équipe des Etats-Unis, composée de Hunter et de Tilden, a rencontré une équipe d'Angleterre. Les deux premiers simples d'une série de cinq parties, dont quatre simples et un double, ont été disputés hier après-midi.

Francis T. Hunter a éprouvé beaucoup de difficultés à l'emporter sur E. Higgs. Dans le premier set, les parties montèrent également des deux côtés. Vers la fin, Hunter fit un ralliement et gagna ce premier set par 7-5.

Dans le deuxième, il ne put résoudre le jeu solide de son adversaire qui faisait des placements superbes. Tout ce que l'Américain put faire, ce fut de gagner trois parties contre son adversaire six.

Le troisième set fut, de toute la rencontre, le plus âprement contesté. Les deux joueurs aux prises comprenaient que la partie dépendait presque du gain de ce set. Hunter eut recours à ses services les plus rapides et il réussit ainsi à compter des points à des moments très importants. Alors que les deux joueurs avaient chacun 7 parties à leur actif, Hunter en prit deux de suite et le set par 9-7.

Higgs fit de vains efforts pour l'emporter dans le set final. Hunter, confiant de l'avantage qu'il avait pris, joua avec plus de sûreté et n'eut que peu de difficulté à gagner par 6-4.

William Tilden n'avait pas un adversaire de sa force en Donald Greig, qu'il a facilement battu par 6-0, 6-0, 6-2.

Les balles rapides de l'ancien champion d'Amérique prenaient continuellement Greig hors de position bien qu'il se donnât un mal énorme à essayer de les atteindre.

Les rencontres de demain mettront aux prises les mêmes joueurs en double cette fois-ci.

LE TENNIS

JOUTE D'EXHIBITION EN ANGLETERRE ALORS QUE TILDEN ET HUNTER SONT SORTIS VICTORIEUX. — LE TOURNOI JUNIOR. — INAUGURATION AU CLUB AHUNTSCIC

Manchester, Angl., 17. — Une équipe des Etats-Unis, composée de Hunter et de Tilden, a rencontré une équipe d'Angleterre. Les deux premiers simples d'une série de cinq parties, dont quatre simples et un double, ont été disputés hier après-midi.

Francis T. Hunter a éprouvé beaucoup de difficultés à l'emporter sur E. Higgs. Dans le premier set, les parties montèrent également des deux côtés. Vers la fin, Hunter fit un ralliement et gagna ce premier set par 7-5.

Dans le deuxième, il ne put résoudre le jeu solide de son adversaire qui faisait des placements superbes. Tout ce que l'Américain put faire, ce fut de gagner trois parties contre son adversaire six.

Le troisième set fut, de toute la rencontre, le plus âprement contesté. Les deux joueurs aux prises comprenaient que la partie dépendait presque du gain de ce set. Hunter eut recours à ses services les plus rapides et il réussit ainsi à compter des points à des moments très importants. Alors que les deux joueurs avaient chacun 7 parties à leur actif, Hunter en prit deux de suite et le set par 9-7.

Higgs fit de vains efforts pour l'emporter dans le set final. Hunter, confiant de l'avantage qu'il avait pris, joua avec plus de sûreté et n'eut que peu de difficulté à gagner par 6-4.

William Tilden n'avait pas un adversaire de sa force en Donald Greig, qu'il a facilement battu par 6-0, 6-0, 6-2.

Les balles rapides de l'ancien champion d'Amérique prenaient continuellement Greig hors de position bien qu'il se donnât un mal énorme à essayer de les atteindre.

Les rencontres de demain mettront aux prises les mêmes joueurs en double cette fois-ci.

LE TENNIS

JOUTE D'EXHIBITION EN ANGLETERRE ALORS QUE TILDEN ET HUNTER SONT SORTIS VICTORIEUX. — LE TOURNOI JUNIOR. — INAUGURATION AU CLUB AHUNTSCIC

Manchester, Angl., 17. — Une équipe des Etats-Unis, composée de Hunter et de Tilden, a rencontré une équipe d'Angleterre. Les deux premiers simples d'une série de cinq parties, dont quatre simples et un double, ont été disputés hier après-midi.

Francis T. Hunter a éprouvé beaucoup de difficultés à l'emporter sur E. Higgs. Dans le premier set, les parties montèrent également des deux côtés. Vers la fin, Hunter fit un ralliement et gagna ce premier set par 7-5.

Dans le deuxième, il ne put résoudre le jeu solide de son adversaire qui faisait des placements superbes. Tout ce que l'Américain put faire, ce fut de gagner trois parties contre son adversaire six.

Le troisième set fut, de toute la rencontre, le plus âprement contesté. Les deux joueurs aux prises comprenaient que la partie dépendait presque du gain de ce set. Hunter eut recours à ses services les plus rapides et il réussit ainsi à compter des points à des moments très importants. Alors que les deux joueurs avaient chacun 7 parties à leur actif, Hunter en prit deux de suite et le set par 9-7.

Higgs fit de vains efforts pour l'emporter dans le set final. Hunter, confiant de l'avantage qu'il avait pris, joua avec plus de sûreté et n'eut que peu de difficulté à gagner par 6-4.

William Tilden n'avait pas un adversaire de sa force en Donald Greig, qu'il a facilement battu par 6-0, 6-0, 6-2.

Les balles rapides de l'ancien champion d'Amérique prenaient continuellement Greig hors de position bien qu'il se donnât un mal énorme à essayer de les atteindre.

Les rencontres de demain mettront aux prises les mêmes joueurs en double cette fois-ci.

Doubles: Beck et F. McLearn. ont défait Weldon et Lawson, 5-7, 4-6, 6-3; Lebage et Veary, 5-7, 4-6, 6-3; Todd et Wright, C. 6-3, 8-10, 7-5. Les autres jouets ont été remises.

AU CLUB OUTREMONT

Deux jouets ont été disputés dans les séries de championnat au Club Outremont hier. Marcel Rainville a remporté une victoire facile sur L. Beaubien tandis que J. Beaubien a vaincu Desbois. Voici les rencontres inscrites pour aujourd'hui:

Senior simples: 4.30 — L. Robert vs G. Wayland; G. Sonne vs E. Savard; P. Bédard vs J. Schuler.

5.00 — E.-H. Laframboise vs H. Lajoie; A. Lajoie vs C. Moore; Dr G. Brault vs R. Caron; C. Menon vs E. Durant.

6.00 — A. Lacoste vs L. Beaubien.

Intermédiaire simples: 5.00 — J. Gallery vs A. Beaudry.

Senior doubles: Laframboise et Rainville vs J. Beaubien et S. C. Sutton.

AU CLUB AHUNTSCIC

L'ouverture officielle des courts du Club de tennis Ahuntsic aura lieu dimanche, le 19 juin, à 8 heures, alors que MM. Willard Crocker, Henri Laframboise, Dave Morrice et Marcel Rainville donneront des parties d'exhibition.

M. John M. Miller, président de l'Association des clubs de tennis de la province, sera l'arbitre des parties. Les membres du conseil d'administration invitent tous les amateurs de tennis à assister à ces parties d'exhibition.

Les "cours" sont situés à l'extrémité nord du Boulevard Saint-Laurent, sur le bord de la Rivière-des-Prairies. La soirée d'ouverture, au chalet, aura lieu jeudi, le 23 juin.

Les parties de dimanche au Shamrock

De grandes surprises attendent les milliers de partisans de la ligue de la Cité, dimanche, au Shamrock. Non seulement la première rencontre Saint-Jérôme-Saint-Laurent fournira le plus beau duel de la saison, mais la finale entre le Syndicat St-Henri et l'Auntsic promet d'être épique. La victoire décisive de Saint-Jérôme sur le Saint-Henri, dimanche dernier, a défait bien des calculs pessimistes sur les chances des protégés de Bélanger. La tenue au champ de Mac Silver, 3ème but de Saint-Jérôme, lors de cette jouette, a complètement rejeté dans l'ombre toutes les performances fournies par un infidèle jusqu'ici. Mac est maintenant en grande forme. Qu'on aille s'en rendre compte dimanche. S'il est la meilleure défense de Bélanger, il n'en est pas moins son plus puissant frappeur. Silver mène toujours son club au bâton avec 333. Georges Dufresne et Pete Moppel le suivent de loin avec des moyennes de .292 et .280.

D'un autre côté, le Saint-Laurent possède les meilleurs frappeurs du circuit à date. Rosaire Larivière a délogé son gérant de la première position. Rosaire mène avec .476 tandis que Bonhomme Cardinal est deuxième avec .464. La Saint-Laurent possède trois autres bons coureurs: Gohier, .357; Rochon, .310 et Cousineau, .300. Les chiffres favorisent le Saint-Laurent, mais la forme exhibée par les joueurs de Bélanger semble réhabilitier leurs chances. Le Saint-Laurent est le meilleur club de la ligue de la Cité au bâton, avec .258, mais d'un autre côté, il est le plus médiocre au champ avec .914. Saint-Jérôme frappe .232 et patrouille .921.

L'équipe de Liguori Laurin s'est spécialisée dans les coups de circuit. A date, ses hommes ont cogné 4 des 6 coups de circuit de la ligue de la Cité. S'ils ne se spécialisent que dans les coups de la sorte, le Syndicat Saint-Henri devra s'apercevoir qu'il ne frappe que .200, la plus faible moyenne du circuit Thibault. Il n'y a apparemment que deux syndicats qui rentrent avec régularité les balles des lanceurs adversaires. Ce sont: Lou Miller et Jimmy Kenny, qui frappent .375 et .303. Nous ferons remarquer que cette déchéance vers les .200 est due aux trois voltigeurs qui naviguent dans les .100. Au champ, le Syndicat Saint-Henri n'a pas son supérieur. Il a l'excellente moyenne de .949.

Quant à l'Auntsic, il détient toutes les deuxième positions du Big Four. Parties gagnées et perdues, moyenne au champ, .931, au bâton, .237. Les "neufs" sont une attraction très puissante, car des joueurs du public composent cette machine. Le plus en évidence parmi ce groupe est le rapide Rodolphe Papineau, le valeureux petit deuxième but de Dave Major. Papineau fait fureur sur le losange du Mile-End. Rodolphe manie le bâton avec beaucoup de sûreté; les dernières statistiques le classent troisième avec .393. Mantha et Smith sont toujours parmi les dix meilleurs frappeurs du circuit.

BASEBALL A FARNHAM

Dimanche dernier le Farnham a continué sa marche victorieuse en remportant une belle victoire contre le Saint-Cécile Inc., de Montréal, par le résultat de 9 à 7.

Dimanche prochain, le 19 juin, le fameux Mansfield, de Montréal, viendra rendre visite au Farnham; le Mansfield a vaincu cette année des clubs comme le St-Jean-Berchmans et le Cité Lachine; c'est donc dire que les joueurs locaux devront se surpasser afin d'ajouter une nouvelle victoire à leur crédit.

La partie commencera à 3 heures précises (heure solaire) et sera jouée au terrain de la General Cigar Co.

Le club Farnham étant libre le 1er juillet aimera à prendre un engagement pour une partie à l'extérieur. Pour informations, Jos-F. Gagnon, boîte postale 244 ou Bell Tell 1591 le soir seulement.

JOS. CHOQUETTE AURA UN NOUVEAU LANCEUR DIMANCHE

Talkeet, un des meilleurs lanceurs de l'Etat du Vermont, officiera pour le Guybourg dimanche dans la deuxième partie au programme contre le St-Eusèbe. C'est ce que nous a déclaré officiellement, ce matin, M. Jos. Choquette, le populaire gérant du Guybourg. Choquette nous a dit qu'il était fatigué de perdre des parties et qu'il avait pris un moyen efficace de gagner en engageant un lanceur de la force de Talkeet. Talkeet a fait ses preuves, a-t-il dit Choquette, et le ne doute pas qu'il fera mordre la poussière aux hommes du gérant Masson, dimanche. Le St-Eusèbe aura besoin de se dépenser s'il veut garder la première position de la ligue avec le club vainqueur de la première partie entre Beauvillage et Hochelaga. Ces deux clubs sont de vieux rivaux et on peut s'attendre à une lutte acharnée qui durera jusqu'à la dernière balle du dernier homme au bâton. Il faut absolument qu'un des deux clubs descende en dixième position puisqu'ils sont en jeu pour la première place. Inutile de dire que ni les joueurs du Beauvillage ni

ceux de l'Hochelaga ne veulent perdre la partie, surtout à une époque où on approche de la fin de la première série. L'Hochelaga veut absolument continuer sa série de victoires tandis que Beauvillage ne veut plus subir de défaites comme la chose est arrivée au cours des deux derniers dimanches. A tout considérer, le programme de dimanche constitue la meilleure attraction donnée par la Ligue Indépendante cette année. Il n'y a donc pas de doute que les nombreux habitués de la ligue seront tous présents pour applaudir leurs joueurs.

EXCURSION A SOREL

La Ligue Indépendante organise une grande excursion à Sorel à bord du *Trois-Rivières*. Cette excursion se fera le 1er juillet, jour de la Confédération. Le départ aura lieu à 8h. 30 au quai Victoria. Dans l'après-midi, il y aura à Sorel une joute entre le club de l'endroit et un All Stars de la Ligue Indépendante. Corey sera le lanceur des All Stars et on peut s'attendre à une partie contestée.

Des animaux qui vont loin

TOUTE UNE MENAGERIE DE LA FAUNE CANADIENNE S'EMBARQUE AUJOURD'HUI POUR L'AFRIQUE-SUD — TREIZE CENTES IMMIGRANTS A QUEBEC — DES ETUDIANTS EN VOYAGE

Le *Cochrane*, de la Elder-Dempster Line, part aujourd'hui avec une population des animaux particuliers à la faune canadienne qui seront transportés au jardin zoologique de Pretoria, Afrique-Sud.

Ces animaux viennent du jardin zoologique de Toronto.

DES IMMIGRANTS

L'*Empress of Scotland*, le *Melita* et le *Montrose* débarqueront 1,300 immigrants à Québec, demain. La plupart de ces immigrants sont des fermiers qui seront dirigés sur les fermes de l'ouest canadien.

DES ETUDIANTS EN VOYAGE

Deux groupes d'étudiants s'embarqueront demain à Montréal, à bord du *Megantic*, de la White Star, pour un voyage de cinq semaines en Europe. Ils voyageront en classe touristique.

D'ici la fin de la saison, chacun des navires de la White Star aura à son bord, chaque semaine, des groupes d'étudiants en voyage d'étude.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

L'*Athenia*, de la *Anchor-Donaldson*, est parti de Montréal à onze heures ce matin, pour Glasgow, via Liverpool et Belfast, avec 150 passagers de cabine, 175 de la classe touristique et 200 de troisième classe.

Le *Coronia*, de la Cunard, part de New-York ce soir avec 500 passagers de première et 700 passagers de la classe touristique, à destination de l'Angleterre.

Le *Laurentie*, le nouveau navire de la ligne White Star, a été lancé hier aux chantiers de Harland and Wolff, à Belfast.

Le *Laurentie* pourra prendre 1,600 passagers. C'est un navire à triple hélice. Il sera mis en service au mois de novembre prochain et commencera son service régulier sur le Saint-Laurent, à l'ouverture de la navigation en 1928, avec l'*Albertic*, le *Galgaric*, le *Doric*, le *Regina* et le *Megantic*. L'hiver prochain, le navire fera une croisière dont les détails ne sont pas encore arrêtés.

Les salons du navire ont été décorés avec un soin méticuleux. La salle à manger est du style Louis XVI et pourra recevoir 310 convives, le salon du style Renaissance et le fumoir du style Jacobin.

La garderie a été spécialement aménagée pour les jeunes passagers et ses murs ont été peints de reproductions fidèles de l'histoire de Robinson Crusoe.

Toutes les cabines seront pourvues de robinets à l'eau chaude et à l'eau froide.

L'aménagement de la classe touristique devenue si populaire, a été fait avec un soin tout spécial.

Le système de réfrigération sera du tout dernier modèle et le *Laurentie* sera muni de toutes les dernières inventions radiographiques.

MOUVEMENT DES NAVIRES

L'*Ascania*, Cunard, de Liverpool, arrivera à Montréal dimanche.

L'*Aurania*, Cunard, de Liverpool, arrivera dimanche.

Le *Montrose*, Pacifique Canadien, de Liverpool, arrivera samedi à 7 h. a.m.

Le *Melita*, Pacifique Canadien, de Glasgow, arrivera samedi à 7 h. a.m.

L'*Empress of Scotland*, Pacifique Canadien, de Southampton, arrivera à Québec demain à 3 h. p.m.

Le *Doric*, White-Star, de Liverpool, arrivera dimanche.

L'*Empress of Canada*, Pacifique Canadien, de Hong-Kong, arrivera à Vancouver dimanche.

L'*Ausonia*, Cunard, de Montréal, arrivera à Plymouth samedi.

L'*Andania*, Cunard, de Montréal, arrivera à Glasgow samedi.

Le *Metagama*, Pacifique Canadien, de Montréal, arrivera à Glasgow demain.

Le *Minnedosa*, Pacifique Canadien, de Montréal, arrivera à Liverpool samedi.

Le *Montreal*, Pacifique Canadien, arrivera à Québec jeudi, de Liverpool.

L'*Aquiltania*, Cunard, de Liverpool, arrive à New-York aujourd'hui.

Le *Baltic*, White-Star, de Liverpool, arrivera à New-York dimanche.

Le *Belgenland*, Red Star, de Southampton, arrivera à New-York dimanche.

29 juillet.

Les délégués anglais visiteront Montréal et Toronto du 25 au 27 juin et sir Frederick Whyte, premier président de l'Assemblée législative de l'Inde, un des membres du groupe, sera reçu à Rideau-Hall par le gouverneur général le 27 et le 28 juin.

Un groupe de délégués canadiens dont sir Arthur et Mme Currie, joindra le groupe anglais à Montréal et tous s'embarqueront à San-Francisco, après avoir traversé le Canada, le 6 juillet sur le *Matsonia*.

LE CINEMA

TEXTE D'UNE RESOLUTION QUI VIENDRA D'ETRE ADRESSEE AU JUGE BOYER — LE RESPECT DU DIMANCHE ET L'EXCLUSION DES ENFANTS

Le cercle Saint-Henri de l'Association catholique des voyageurs de commerce vient de faire tenir la résolution suivante au juge Boyer, président de la Commission d'enquête du *Laurier-Palace*:

Montréal, le 4 juin 1927

A l'hon. Juge Boyer,

Commissaire de l'enquête sur le cinéma, au Palais de Justice,

Montréal.

Les voyageurs de commerce du cercle Saint-Henri, incorporé, réunis en assemblée régulière, vendredi soir, le 3 juin 1927, ont adopté la résolution suivante:

"Que l'honorable juge Boyer, commissaire de l'enquête sur le cinéma soit respectueusement avisé que les membres de notre cercle se déclarent contre l'exploitation des cinémas le dimanche;

Parce que l'autorité civile par une loi fédérale défend ce commerce le dimanche;

Parce que l'autorité religieuse s'est prononcée contre ce genre d'amusement, surtout le dimanche;

Parce que c'est donner un funeste exemple aux enfants et aux immigrants de faire fi des lois civiles et religieuses;

Parce que la catholique province de Québec se doit d'observer le jour du Seigneur aussi respectueusement que les autres provinces du Dominion;

Et contre l'admission au cinéma des enfants âgés de 16 ans ou moins, accompagnés ou non;

Parce que les représentations cinématographiques ne sont pas faites pour les enfants;

Parce que même accompagné l'enfant subit au cinéma une réaction nerveuse préjudiciable;

Parce qu'il est impossible au personnel des théâtres de discerner les parents véritables des compagnons complaisants qui facilitent l'entrée des enfants au cinéma;

Parce que les parents qui défendent la fréquentation des cinémas à leurs enfants ont besoin de la coopération de l'Etat et des lois;

Parce que les compétences scolaires, médicales et religieuses condamnent ces spectacles pour les enfants de 16 ans et moins.

Il a aussi été résolu que copies de cette résolution soient envoyées aux journaux et à l'honorable premier ministre de la province de Québec

Nous prions Votre Seigneurie d'appuyer de toute son influence pour le respect des lois civiles et religieuses, et nous l'assurons que la résolution ci-dessus reflète l'opinion des gens que nous rencontrons sur la route, pères de famille comme vous et nous, qui vous supplient humblement de supprimer les plus dangereux obstacles à la bonne éducation de leurs enfants, pour le plus grand bien de l'Eglise et de la Patrie.

De Votre Seigneurie, le très dévoué serviteur,

Elie Ducharme, secrétaire.

Tout homme devrait avoir une belle

COUPE DE CHEVEUX

Satisfaction garantie sur n'importe quelle coupe au

SALON DE TOILETTE VACHON

MANICURE

1252 RUE BLEUE

Juste en bas de la rue Ste-Catherine.

Première course à 2.45 p.m. tous les jours

TRAIN

Direct à la piste de la gare Windsor de C. P. R. à 1.50 p.m. (heure avancée).

TRAMWAYS

